Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien pour le modèle

Sun condens 24/100

Chaudière à condensation avec échangeur sanitaire intégré et accumulateur

CE

SOMMAIRE

PRÉFACE 4

1. SECTION POUR L'INSTALLATEUR 7

1.1. INSTALLATION 8
1.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'INSTALLATION 8
1.1.2. LOCAL DE LA CHAUDIÈRE ET EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES 8
1.1.3. NORME DE RÉFÉRENCE 9
1.1.4. DÉBALLAGE 10
1.1.5. DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT 11
1.1.6. GABARIT 11
1.1.7. DISTANCES MINIMUM ET MISE EN PLACE 12
1.1.8. DIAGRAMME DU CIRCULATEUR: DÉBIT / HAUTEUR MANOMÉTRIQUE 13
1.1.9. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE 14
1.1.10. D.H.W. (EAU CHAUDE SANITAIRE) BOUCLE DE CIRCULATION 15
1.1.11. REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION 16
1.1.12. REMPLISSAGE DU SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSTAS 17
1.1.13. PROTECTION ANTIGEL 18
1.1.14. RACCORDEMENT DU GAZ 19
1.1.15. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE 19
1.1.16. ALIMENTATION ÉLECTRIQUE 20
1.1.17. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES EN OPTION 21
1.1.18. RACCORDEMENT DES CONDUITS DE FUMÉE 23
1.1.19. TYPES D'ÉVACUATION DES FUMÉES 25

2. SECTION CENTRE D'ASSISTANCE 29

2.1. MISE EN SERVICE 30
2.1.1. OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE PREMIER ALLUMAGE 30
2.1.2. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIÈRE 31
2.1.3. CONTRÔLE VALEUR CO2 ET ÉTALONNAGE 32
2.1.4. ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES 33
2.1.5. TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS 35
2.1.6. DIAGRAMME VENTILATEUR ÉLECTRIQUE: DÉBIT / FRÉQUENCE 43

2.2. ENTRETIEN 44
2.2.7. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'ENTRETIEN 44
2.2.8. DONNÉES TECHNIQUES 46
2.2.9. VUE D'ENSEMBLE 51
2.2.10. SCHÉMA HYDRAULIQUE 52
2.2.11. FONCTIONNEMENT DE LA VANNE 3-VOIES 53
2.2.12. SCHÉMA ÉLECTRIQUE 54

2.2.13. ACCÈS À LA CHAUDIÈRE 55
2.2.14. ACCÉDER À LA CARTE ÉLECTRONIQUE 56
2.2.15. VIDAGE DE L'INSTALLATION 57
2.2.16. MAINTENANCE DE LA CHAUDIÈRE 58
2.2.17. CODES DE SIGNALISATION DES ANOMALIES 59
2.2.18. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES 62
2.2.19. TRANSFORMATION DU TYPE DE GAZ 63

3. SECTION UTILISATEUR 65

3.1. USAGE 66
3.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'UTILISATION 66
3.1.2. TABLEAU DE COMMANDE 67
3.1.3. ICÔNES DE L'AFFICHEUR 68
3.1.4. VISUALISATION DU MENU INFO 69
3.1.5. ALLUMAGE 70
3.1.6. MODE DE FONCTIONNEMENT 70
3.1.7. INFORMATIONS SUR LA FONCTION ANTIGEL 71
3.1.8. REMPLISSAGE DU SYSTÈME 72
3.1.9. CODES DE SIGNALISATION ERREUR 73
3.1.10. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES 75
3.1.11. MAINTENANCE 76
3.1.12. NETTOYAGE DU COUVERCLE 76
3.1.13. MISE AU REBUT 76

PRÉFACE

AVERTISSEMENT

Avant de commencer toute opération il faut obligatoirement lire le présent manuel, en relation aux activités à exercer décrites dans la section correspondante. La garantie du bon fonctionnement et de la complète conformité des performances de la chaudière dépendent de l'application correcte de toutes les instructions contenues dans ce manuel.

Le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et doit toujours être fourni avec la chaudière.

DESTINATAIRES DU MANUEL

Les destinataires du manuel sont tous ceux qui devront effectuer les opérations d'installation, d'utilisation et d'entretien.

La chaudière doit être utilisée et à la portée des seuls opérateurs compétents qui ont lus et compris pleinement et entièrement le manuel d'utilisation et d'entretien, avec une attention particulière aux avertissements.

LECTURE ET SYMBOLES DU MANUEL

Pour faciliter la compréhension de ce manuel nous avons utilisé des symboles récurrents, en particulier:

› Sur la marge extérieure de la page se trouve une rubrique indiquant le type de destinataire auquel sont adressées les instructions de cette section.

› L'épaisseur et la grandeur des titres changent selon leur hiérarchie.

› Les images illustrent les parties importantes décrites dans le texte avec un numéro ou une lettre.

› (Voir chap "nom du chapitre"): cette légende indique une autre section du manuel qu'il serait utile de consulter en se référant à celle que l'on est en train de lire.

› Appareil: nous utilisons ce terme toujours pour parler de la chaudière.



DANGER

Pour identifier une information de danger générique qui, si non respectée à la lettre, peut engendrer de graves lésions personnelles voire même la mort.

ATTENTION

Pour identifier une information qui, si non respectée à la lettre, peut engendrer des lésions de petite ou moyenne entité à la personne ou de sérieux dommages à la chaudière.

AVERTISSEMENT

Pour identifier une information de précaution qui doit être respectée pour éviter d'endommager la machine ou des parties de cette dernière.

CONSERVATION DU MANUEL

Le manuel doit être soigneusement conservé et remplacé en cas de détérioration et/ou de mauvaise lisibilité.

En cas de perte du manuel d'utilisation et d'entretien, celui-ci peut être demandé au Centre d'Assistance Technique en fournissant le modèle et le numéro de série indiqués sur la plaque signalétique fixée sur le panneau droit de la chaudière.

GARANTIE ET RESPONSABILITÉ DU FABRICANT

La garantie du fabricant est fournie exclusivement à travers ses propres Centres d'Assistance Technique agrée et concerne tous les défauts de conformité de l'appareil au moment de la vente.

Les caractéristiques techniques et fonctionnelles de l'appareil sont garanties par son utilisation conformément:

1. aux instructions d'utilisation et d'entretien fournies dans les manuels fournis avec le produit, dont le client certifie d'en avoir lu le contenu;

2. aux conditions et aux fins auxquelles sont généralement destinés les appareils du même type.

La garantie a validité 2 ans sur les chaudières et 5 ans sur l'échangeur.

Pour les informations concernant la validité de la garantie, la durée, les obligations et les exclusions voir les conditions générales de ventes.

Le fabricant se réserve:

› le droit d'apporter des modifications à l'appareillage et à la documentation technique relative sans encourir aucun engagement envers tiers; nous declinons egalement toute responsabilite pour les inexactitudes eventuelles contenues dans cet opuscule si elles derivent d'une erreur d'impression ou de transcription.

› la propriété matérielle et intellectuelle de la présente publication et en interdit la divulgation et la reproduction, même partielle, sans l'autorisation écrite.

CONFORMITÉ DU PRODUIT

La société Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER déclare que ses chaudières sont conformes aux Directives européennes et aux Directives communautaires suivantes:

› Directive Eco-design 2009/125 CE,

› Directive étiquetage énergétique 2010/30/CE,

› Règlement UE 811/2013,

› Règlement UE 813/2013,

› Directive Gaz 2009/142/CE,

› Directive Compatibilité électromagnetique 2014/30/CE,

› Directive Rendements 92/42/CEE,

› Directive Basse Tension 2014/35/CE.

Les matériaux utilisés tel le cuivre, le laiton, l'acier inox, créent un ensemble homogène et compact, mais surtout fonctionnel, facile à installer et simple à utiliser. De part sa simplicité, la chaudière est fournie avec tous les accessoires aux normes nécessaires pour en faire une vraie centrale thermique indépendante. Toutes les chaudières sont soumises à des essais et sont accompagnées de certificat de qualité délivré par l'essayeur.

1. SECTION POUR L'INSTALLATEUR

Les opérations d'installation décrites dans cette section doivent être effectuée exclusivement par du personnel qualifié, ayant une compétence technique dans le secteur pour l'installation et l'entretien des composants d'installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civile et industrielle.

1.1. INSTALLATION

1.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'INSTALLATION

ATTENTION

Cette chaudière devra être destinée à l'usage pour lequel elle a été expressément fabriquée: chauffer l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition à pression atmosphérique. Toute autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation.

ATTENTION

L'installation de cette chaudière doit être effectuée exclusivement par du personnel qualifié, ayant une compétence technique dans le secteur pour l'installation et l'entretien des composants d'installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civile et industrielle.

ATTENTION

Après avoir ôté tout emballage, s'assurer de l'intégrité du produit. En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser au fournisseur.

AVANT L'INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE L'INSTALLATEUR DOIT S'ASSURER DE LA PRÉSENCE DES CONDITIONS SUIVANTES:

› Que l'appareil soit branché à une installation de chauffage et à un réseau hydrique compatibles à ses performances et à sa puissance.

› Le local devra avoir une bonne aération à travers une prise d'air.

› La prise d'air devra être positionnée au niveau du plancher de façon à ne pas être obstruée et protégée par une grille ne réduisant pas la section utile de passage.

› Vérifier, à travers la plaque signalétique de la chaudière (placée à l'intérieur du panneau avant) que l'appareil soit compatible avec le type de gaz disponible en réseau.

› S'assurer que les tuyaux et les raccordements sont en parfait état d'étanchéité et qu'il n'y a aucune fuite de gaz.

› Vérifier que l'appareil ait une mise à la terre efficace.

› Vérifier que l'installation électrique soit conforme à la puissance maximale absorbée de l'appareil indiquée sur la plaque signalétique.

AVERTISSEMENT

Utiliser seulement des accessoires ou des kits (y compris ceux électriques) d'origine Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER

1.1.2. LOCAL DE LA CHAUDIÈRE ET EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

La présence de jonctions filetées sur la ligne d'arrivée du gaz détermine la nécessité du local où est installé l'appareil d'être aéré. Nous conseillons donc d'équiper le local d'aérations afin de garantir un recyclage de l'air avec une grille de sortie dans la zone d'accumulation d'éventuelles fuites de gaz.

AVERTISSEMENT

Il ne faut pas installer la chaudière dans un compartiment technique en proximité d'une piscine ou d'une blanchisserie, pour éviter que l'air de combustion soit exposée au chlore, ammoniac ou agents alcalins, qui peuvent aggraver le phénomène de corrosion de l'échangeur de chaleur. Le non-respect de cette instruction annulera la garantie de l'échangeur de chaleur.

AVERTISSEMENT

Où la température peut descendre en-dessous de -10°C, il est conseillé de faire remplir le circuit avec du liquide antigel et d'insérer un kit de résistances électriques (voir chapitre "PROECTION ANTIGEL").

AVERTISSEMENT

Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour tous dommages qui pourraient s'avérér, à cause des installations dans les environnements qui ne sont pas conforment à ce qui précède et pas protégées du gel.

1.1.3. NORME DE RÉFÉRENCE

L'installation doit être effectuée selon les exigences de la législation en vigueur et dans le respect des réglementations techniques locales, selon les indications de bonne technique.

1.1.4. DÉBALLAGE

AVERTISSEMENT

Veuillez déballer la chaudière juste avant de l'installer. La Société n'est pas responsable des dommages au dispositif causés par un mauvais stockage.

AVERTISSEMENT

Les éléments d'emballage (boîte en carton, caisse en bois, clous, fermetures, sacs en plastique, polystyrène expansé, etc.) doivent être tenus hors de portée des enfants car ils peuvent etre dangereux. Ils doivent donc être correctement triés et éliminés conformément aux normes en vigueur.

Pour déballer la chaudière, procéder comme indiqué ci-après:

› couper les colliers de transport (voir A-fig.1);

› retirer le carton d'emballage en le faisant coulisser vers le haut (voir B-fig.1);

› pousser la chaudière vers un côté et retirer la palette se trouvant en dessous (voir C-fig.1).

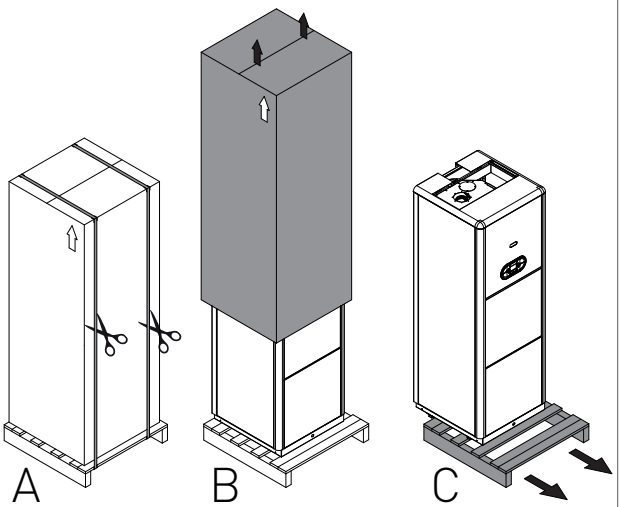

fig. 1

1.1.5. DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT

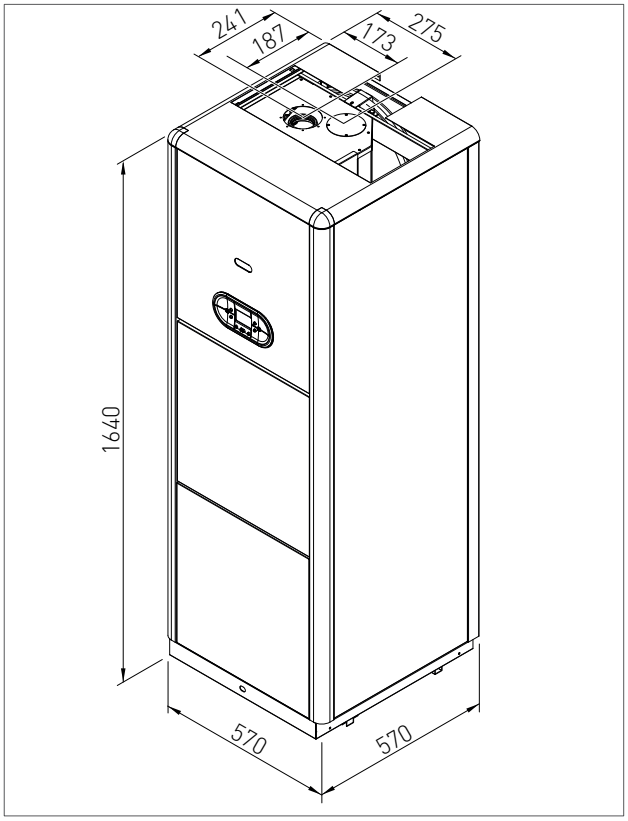

1.1.6. GABARIT

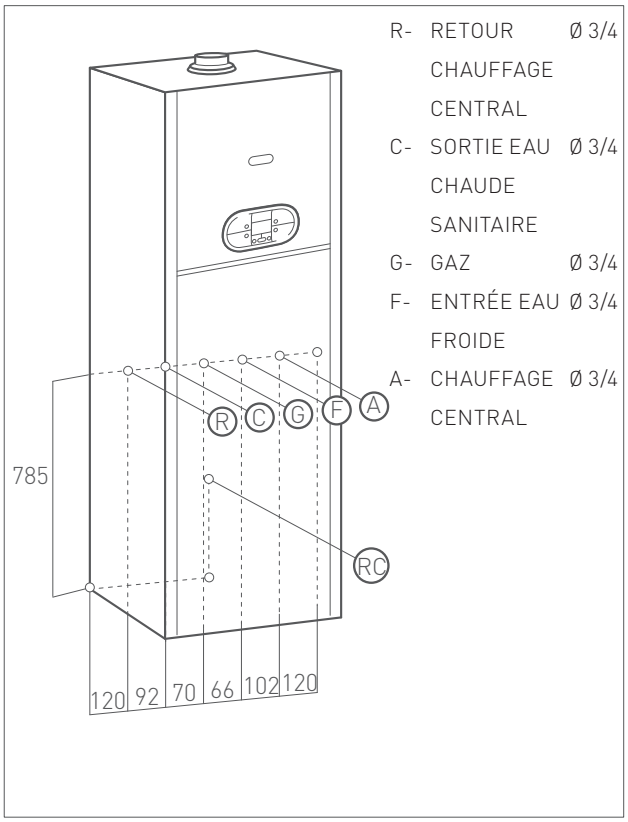

1.1.7. DISTANCES MINIMUM ET MISE EN PLACE

La chaudière doit être installée exclusivement sur la base qui en supporte le poids.

Pour pouvoir accéder à l'intérieur de la chaudière et effectuer les opérations d'entretien, il convient de respecter les distances minimum indiquées dans la fig. 1.

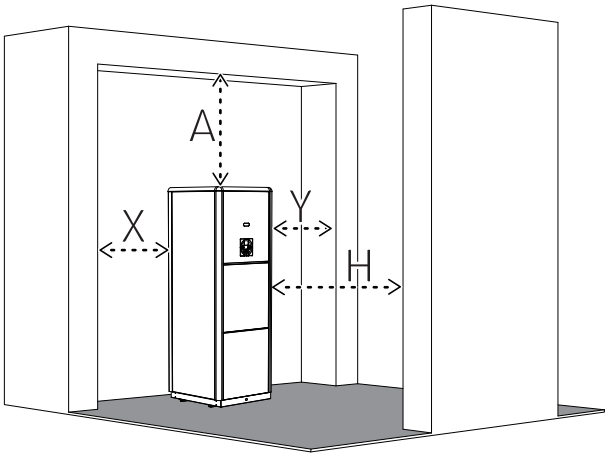

A - 500 mm
X - 250 mm
Y - 250 mm
H - 300 mm

fig.1

1.1.8. DIAGRAMME DU CIRCULATEUR: DÉBIT / HAUTEUR MANOMÉTRIQUE

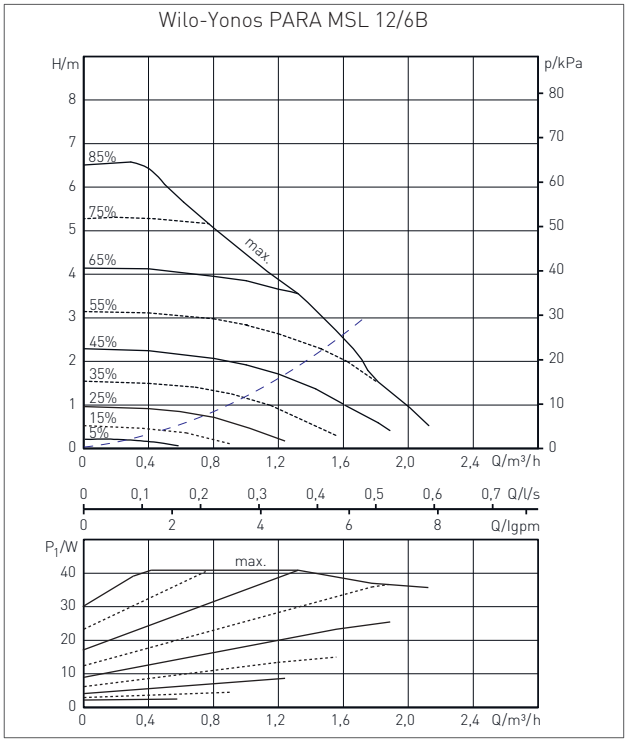

_ _ _ Perte pression de chaudière

1.1.9. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

DANGER

S'assurer que les tuyaux de l'installation hydrique et de chauffage ne soient pas utilisés comme prise de terre de l'installation électrique. Ils ne sont absolument pas conformes à cette utilisation.

AVERTISSEMENT

Pour ne pas faire déchoir la garantie et garantir le bon fonctionnement de la chaudière, nous recommandons d'effectuer un lavage de l'installation (de préférence à chaud) avec des décapants ou des désincrustants spécifiques pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs.

AVERTISSEMENT

En cas d'installation de la chaudière en position hydrostatique inférieure par rapport aux appareils utilisateurs (radiateurs, ventilo-convecteurs, etc.) monter les robinets de sectionnement sur le circuit de chauffage/sanitaire afin de faciliter les opérations d'entretien de la chaudière dans le cas où il faille seulement vider la chaudière.

AVERTISSEMENT

Pendant les opérations de raccordement de l'appareil aux connexions hydriques éviter des torsions excessives et des opérations de récupération d'éventuels désaxements pouvant endommager les raccords hydrauliques avec un risque de pertes, dysfonctionnement ou usure précoce.

AVERTISSEMENT

Pour éviter vibrations et bruits dans les installations, ne pas employer de tuyaux de petits diamètres, de coudes à angle réduit et éviter les réductions de diamètre trop importantes.

CIRCUIT SANITAIRE

Afin de prévenir la formation de dépôts calcaires et tout dommage à l'échangeur sanitaire, l'eau d'alimentation sanitaire ne doit pas présenter une dureté supérieure à 15 °f. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer tout dispositif nécessaire au traitement de l'eau.

La fréquence de nettoyage du serpentin d'échange dépend de la dureté de l'eau d'alimentation et de la présence de résidus solides ou d'impuretés se trouvant souvent dans les nouvelles installations. En fonction des caractéristiques de l'eau d'alimentation, il est conseillé d'installer des appareils spécifiques pour le traitement de l'eau, alors que pour la présence d'éventuels résidus, il est conseillé d'installer un filtre en amont.

La pression de l'eau froide en entrée doit être comprise entre 0.5 et 6 bar. En présence de pressions supérieures, il faut installer un réducteur de pression en amont de la chaudière.

CIRCUIT DE CHAUFFAGE

Afin d'éviter les incrustations ou les dépôts dans l'échangeur primaire, l'eau d'alimentation du circuit de chauffage ne doit pas présenter une dureté supérieure à 25 °f. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer tout dispositif nécessaire au traitement de l'eau.

Ce traitement est fondamental en cas d'épisodes fréquents d'arrivée d'eau d'appoint ou de vidage partiel ou total de l'installation.

Relier les tuyaux d'évacuation de sécurité de la chaudière (clapet de sécurité circuit chauffage) à un embout d'évacuation. Le fabricant n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du clapet de sécurité en cas de surpression de l'installation.

1.1.10. D.H.W. (EAU CHAUDE SANITAIRE) BOUCLE DE CIRCULATION

De manière à raccorder le tuyau en boucle de sortie de la D.H.W, procéder comme indiqué ci-après :

› dévisser le bouchon de ½" situé à l'arrière de le cylindre (A- fig.1);

› unir le mamelon au tuyau de circulation de la D.H.W. .

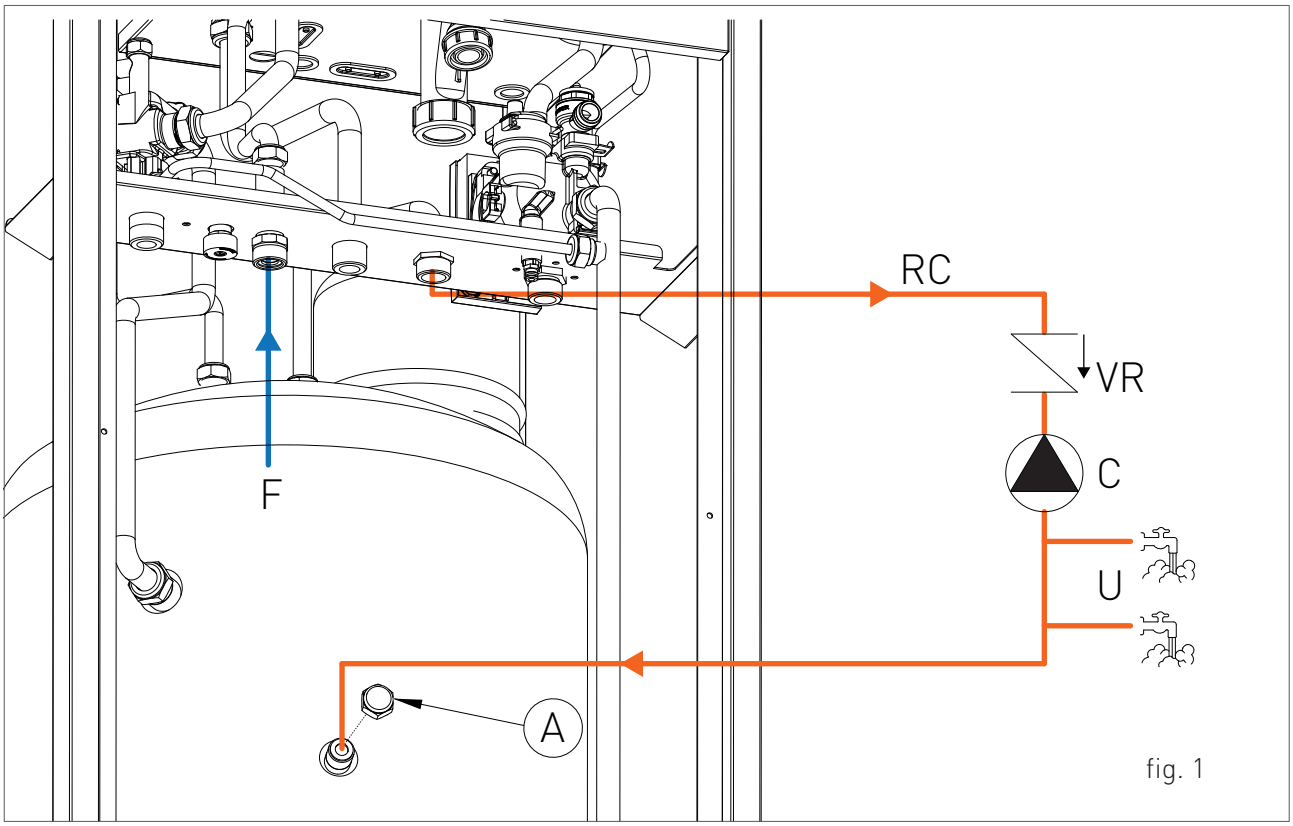

fig. 1

TOUCHE

RC- D.H.W. (Eau chaude sanitaire) BOUCLE DE CIRCULATION
VR- VALVE DE NON-RETOUR
C- CIRCULATEUR
U- PRÉLÈVEMENTS D'EAU
F- RÉSEAU D'EAU FROIDE

1.1.11. REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

AVERTISSEMENT

Pour remplir l'installation, utiliser uniquement de l'eau propre du réseau.

AVERTISSEMENT

Pour le remplissage de l'installation avec des agents chimiques de type glycol éthylénique, il est nécessaire d'installer, sur le système de remplissage, un disjoncteur hydraulique afin de séparer le circuit de chauffage et le circuit sanitaire.

Avant d'alimenter électriquement la chaudière, procéder au remplissage du circuit de la façon suivante:

1. desserrer le bouchon du purgeur du circulateur (1-fig. 1) pour permettre à l'air de sortir de l'installation;
2. desserrer le bouchon du purgeur positionné en haut au (fig. 3) pour permettre à l'air de sortir de l'installation;
3. ouvrir le robinet de remplissage "R" (fig. 2);
4. faire sortir tout l'air;
5. contrôler à travers le manomètre "M" (fig. 2) que la pression de l'installation atteigne 1.2 bar (fig. 4);
6. au terme de cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage "R" (fig. 2) est bien fermé.

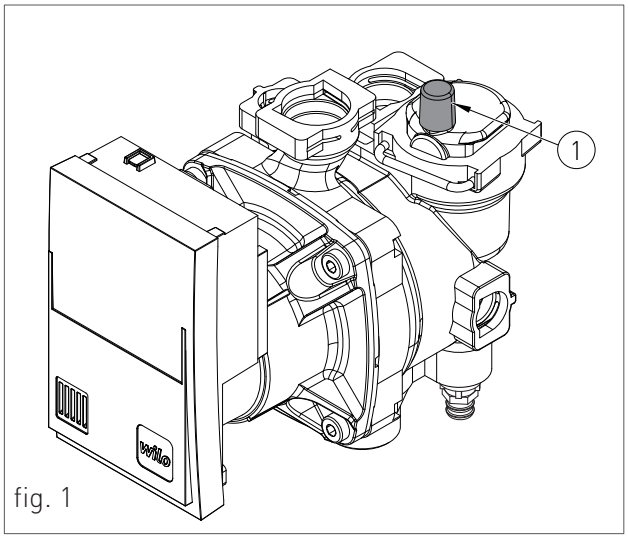

fig. 1

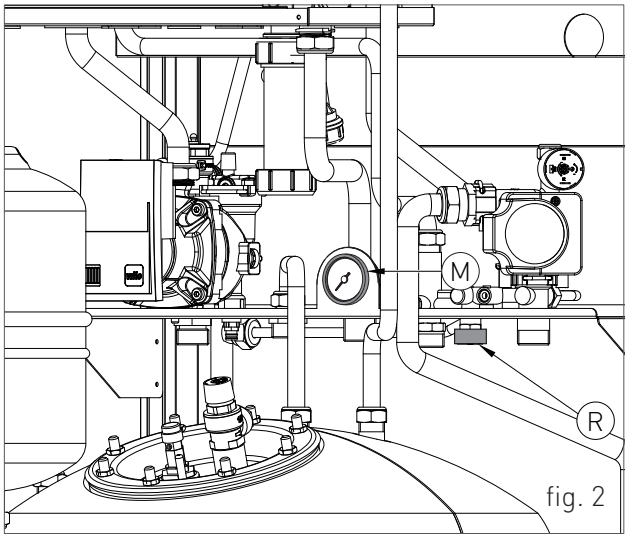

fig. 2

fig. 3

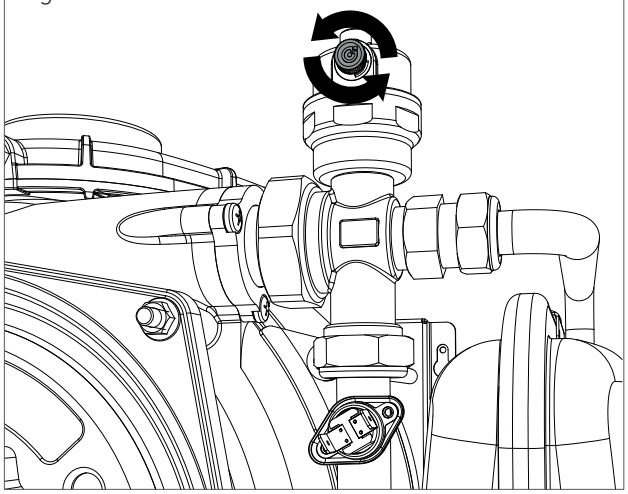

7. ouvrir les purgeurs des radiateurs et contrôler le processus d'élimination de l'air. Fermer les vannes de purge d'air des radiateurs dès que de l'eau en sort.

8. Si au terme de ces opérations, on détecte une baisse de la pression de l'eau dans le circuit, ouvrir de nouveau le robinet de remplissage "R" jusqu'à ce que la pression indique 1,2 bars sur le manomètre (fig. 4).



fig. 4

1.1.12. REMPLISSAGE DU SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSTAS

Avant d'éclairer la chaudière il est nécessaire de remplir le siphon de récupération des condensats afin d'éviter le reflux des gaz brûlés au travers du siphon lui-même.

Procéder au remplissage du siphon de récupération des condensats de la façon suivante (voir fig. 5):

› Dévisser le bouchon "T" du siphon, remplir 3/4 du siphon d'eau et revisser le bouchon "T" au siphon;

› Relier le tuyau flexible d'évacuation des condensats "P" spécialement prévu à un système d'écoulement adéquat. L'écoulement des condensats peut se faire directement dans le système d'égout en insérant un siphon accessible pour contrôle.

fig. 5

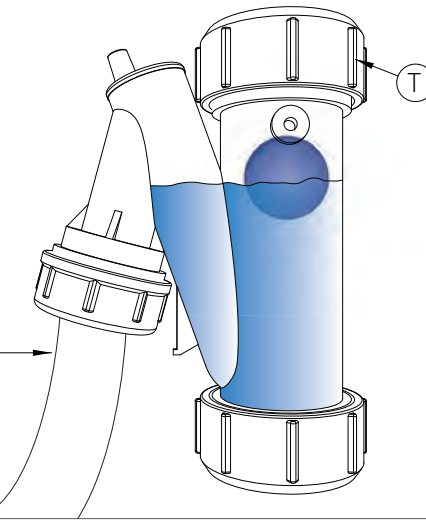

1.1.13. PROTECTION ANTIGEL

La chaudière est protégée du gel grâce à la carte électronique dont les fonctions prévoient la mise en marche du brûleur pour chauffer les parties concernées par le risque de gel quand leur température descend en-dessous des valeurs minimales prédéfinies, jusqu'à une température externe de -10°C.

Le dispositif se met en marche quand la température de l'eau de chauffage descend en dessous de 12°C en éclairant automatiquement le bruleur, jusqu'à l'obtention de 30°C de la température de l'eau en entrée et, en présence de la sonde de retour, jusqu'à l'obtention de 20°C de la température de l'eau sortie.

Le système se met en fonction même si l'afficheur indique "OFF", pourvu que la chaudière soit alimentée électriquement (230 V) et que l'alimentation du gaz soit ouverte.

En cas de longues périodes d'inutilisation, il est conseillé de vidanger la chaudière et le circuit.

Où la température peut descendre en-dessous de -10°C, il est conseillé de faire remplir le circuit avec du liquide antigel (CLEANPASS FLUIDO AG code 98716LA) et insérer un kit de résistances électriques (code 82259LP).

POURCENTAGE DE DILUTION DE CLEANPASS FLUIDO AG

ANTIGEL - GLYCOL ÉTHYLÉNIQUE	TEMPÉRATURE DE GEL
(%) VOLUME	(°C)
20	-7.5
30	-13
35	-18
40	- 22.5
45	-28
50	-33.5
55	-42
60	-50

POURCENTAGE MINIMUM RECOMMANDÉE DE GLYCOL: 20 %

1.1.14. RACCORDEMENT DU GAZ

DANGER

Pour brancher le raccordement du gaz de la chaudière au tuyau d'alimentation, utiliser un joint de feuillure de taille et matériau adéquats. Défense d'utiliser de la chanvre, du ruban en téflon et autre matériel semblable.

AVANT D'EFFECTUER LE RACCORDEMENT DU GAZ, VÉRIFIER LES POINTS SUIVANTS:

› la ligne d'arrivée du gaz doit être conforme aux normes et prescriptions en vigueur;

› le tuyau doit avoir une section adéquate en fonction du débit requis et de sa longueur;

› le tuyau doit être équipé de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prescrits par les normes en vigueur;

› contrôler l'étanchéité interne et externe de l'installation d'entrée du gaz;

› vérifier, à travers la plaque signalétique de la chaudière (placée à l'intérieur du panneau avant) que l'appareil soit compatible avec le type de gaz disponible en réseau. Si ces données diffèrent, il faut intervenir sur la chaudière pour l'adapter à un autre type de gaz (voir chapitre TRANFORMATION DU TYPE DE GAZ);

› vérifier que la pression d'alimentation du gaz soit comprise entre les valeurs indiquées sur la plaque signalétique.

1.1.15. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

DANGER

La sécurité électrique de l'appareil est seulement quand celui-ci est correctement branché à une bonne mise à la terre, effectuée conformément aux normes de sécurité en vigueur. Il faut vérifier cette importante condition de sécurité. En cas de doute, demander un contrôle soigné de l'installation électrique de la part d'un personnel professionnellement qualifié car le fabricant n'est pas responsable pour tout éventuel dommage causé par l'absence de mise à la terre.

› Vérifier que l'installation électrique soit conforme à la puissance maximale absorbée de l'appareil indiquée sur la plaque signalétique.

› s'assurer que la section des câbles de l'installation soit conforme à la puissance maximale absorbée de l'appareil et en tous les cas non inférieure à 1 mm^2.

› L'appareil fonctionne avec un courant alterné à 230 V et 50 Hz. Le branchement électrique au réseau doit être effectué par le biais d'un interrupteur omnipolaire avec ouverture entre les contacts d'au moins 3 millimètres en amont de l'appareil.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le branchement de la phase et du neutre respecte le schéma électrique (voir chapitre ALIMENTATION ÉLECTRIQUE).

AVERTISSEMENT

Aucun adaptateur, prise multiples et/ou rallonges ne sont autorisés pour le branchement électrique de l'appareil.

1.1.16. ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Pour alimenter la chaudière, brancher les câbles électriques à la borne à l'intérieur du tableau de commande comme indiqué ci-après :

DANGER

Couper la tension à partir de l'interrupteur principal.

› retirer le boîtier avant de la chaudière (voir le chapitre ACCÉDER À LA CHAUDIÈRE).

› desserrer les deux vis et enlever la plaque "A" (voir fig. 1).

› après avoir enlever la plaque, brancher les câbles électriques à la borne "B" (voir fig. 1) :

· le câble jaune/vert à la borne signalée par le symbole de mise à la terre "⏚".

· le câble bleu à la borne signalée par un "N".

· le câble marron à la borne signalée par un "L".

Après avoir effectué ces opérations, remonter la plaque "A" et le boîtier avant.

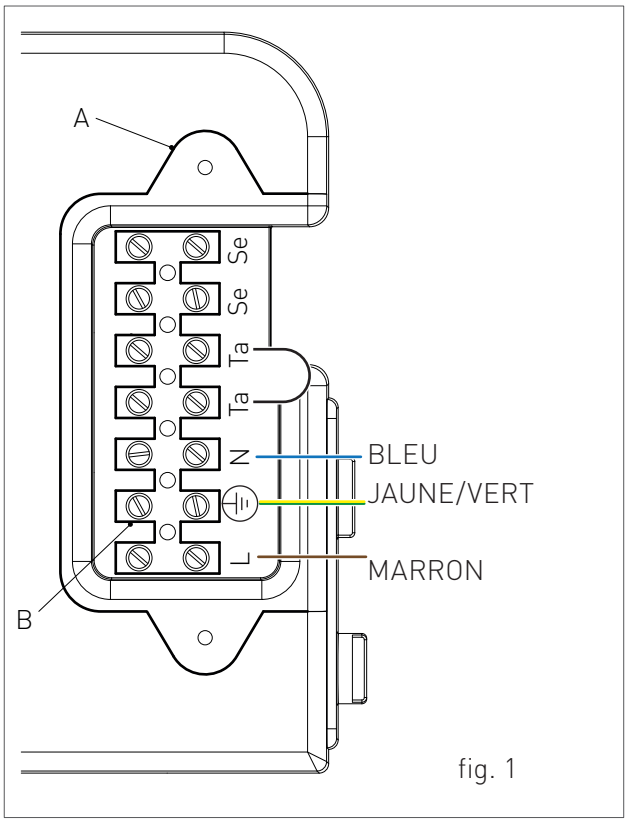

fig. 1

1.1.17. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES EN OPTION

Pour câbler les options ci-dessous :

• (SE) SONDE DE TEMPÉRATURE EXTERNE CODE 73518LA

• (TA) THERMOSTAT D'AMBIANCE

• (CR) CONTACT THERMIQUE CONTRÔLÉ À DISTANCE CODE 40-00017

utiliser le terminal placé à l'intérieur du panneau de contrôle comme indiqué ci-après :

DANGER
Couper la tension à partir de l'interrupteur principal.

› retirer le boîtier avant de la chaudière (voir le chapitre ACCÉDER À LA CHAUDIÈRE) ; dévisser les vis et retirer la plaque "A" (voir fig. 1).

› Après avoir enlever la plaque, brancher les câbles électriques à la borne "B" (voir fig. 1) :

· Pour la Sonde de température extérieure, connecter les deux conducteurs non polarisés aux contacts Se-Se.

· Pour le thermostat d'ambiance ou la Télécommande, retirer d'abord le pont sur les contacts Ta-Ta et puis connecter les deux conducteurs non polarisés aux contacts Ta-Ta.

Après avoir effectué ces opérations, remonter la plaque "A" et le boîtier avant.

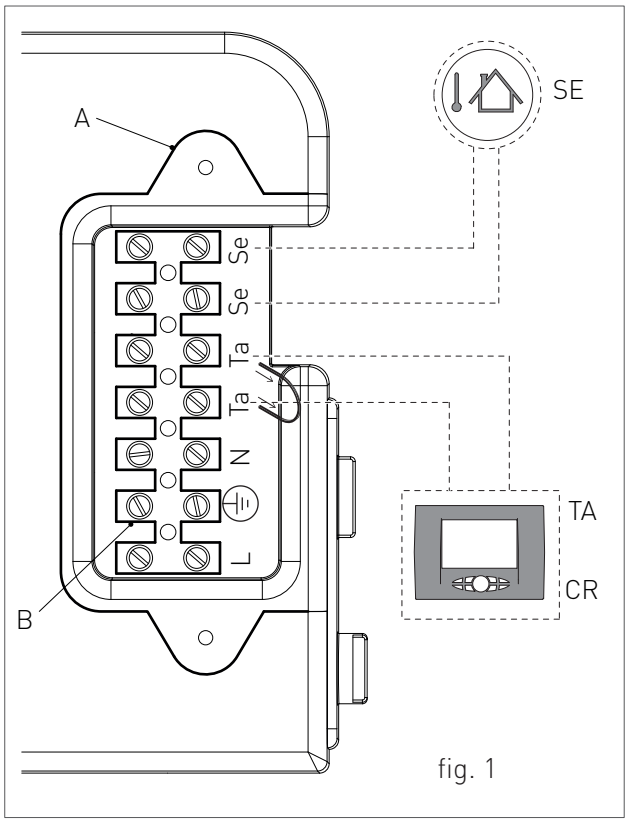

fig. 1

NB : En cas de présence simultanée de sonde externe et de télécommande, la carte de modulation n'envoie que la valeur de température extérieure au dispositif à distance sans l'utilisation pour la modulation.

La communication entre la carte et la télécommande a lieu indépendamment du mode de fonctionnement de la chaudière et après que la connexion a été établie, l'interface utilisée sur la carte est désactivée et l'afficheur montre le symbole "".

Pour câbler les options ci-dessous :

• (TP) TEMPORISATEUR DE DÉSACTIVATION DU PRÉCHAUFFAGE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE

• (CT) COMPOSEUR TÉLÉPHONIQUE

• BUS 0-10V

• (SVZ) TABLEAU DE CONTRÔLE POUR VALVES DE ZONE CONNECTÉ À UNE TÉLÉCOMMANDE CODE 65-00030

utiliser la carte électronique placée à l'intérieur du panneau de contrôle comme indiqué ci-après :

DANGER

Couper la tension à partir de l'interrupteur principal.

› retirer le boîtier avant de la chaudière (voir le chapitre ACCÉDER À LA CHAUDIÈRE).

› retirer le carter du panneau de contrôle (voir chapitre ACCÈS À LA CARTE ÉLECTRONIQUE).

› après avoir enlever le carter, brancher les éléments ci-dessous à la carte électronique (voir fig. 1) :

Après avoir effectué ces opérations, remonter le carter et le boîtier avant.

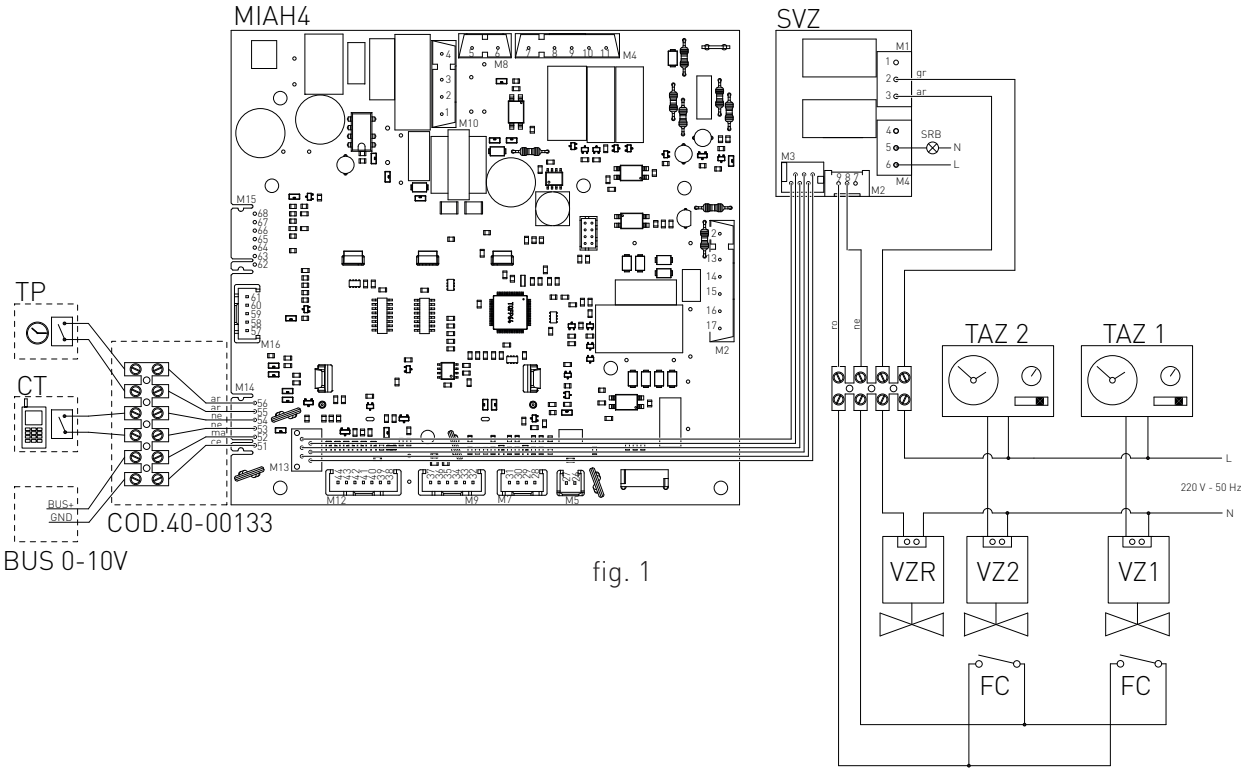

fig. 1

SR :	SONDE DE RETOUR	FC :	BUTÉE VALVES DE ZONE
SRB :	LED À DISTANCE POUR SIGNALEMENT ARRÊT CHAUDIÈRE	GR :	GRIS
TAZ1 :	THERMOSTAT D'AMBIANCE ZONE 1	AR :	ORANGE
TAZ 2 :	THERMOSTAT D'AMBIANCE ZONE 2	NE :	NOIR
VZ1 :	VALVE ZONE 1	MA :	MARRON
VZ2 :	VALVE ZONE 2	CE :	BLEU CLAIR
VZR :	VALVE ZONE CONTRÔLE À DISTANCE	RO :	ROUGE

1.1.18. RACCORDEMENT DES CONDUITS DE FUMÉE

AVERTISSEMENT

Afin de garantir un fonctionnement parfait et une efficacité totale de l'appareil, il est indispensable de raccorder l'évacuation des fumées de la chaudière en utilisant les accessoires en polypropylène, spécifiques pour chaudières à condensation. Il est conseillé de monter des systèmes d'évacuation homologués Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER

AVERTISSEMENT

Il est interdit d'utiliser des éléments de fumisterie traditionnels pour les conduits d'évacuation des chaudières à condensation, ni vice-versa.

› Pour tous les conduits d'évacuation, relativement au parcours des fumées, nous conseillons de prévoir une pente en montée (vers l'extérieur) de façon à favoriser le reflux des condensats vers la chambre de combustion, spécialement réalisée pour accueillir et évacuer les condensats acides.

› Pour tous les conduits d'aspiration de l'air, relativement au parcours des fumées, nous conseillons de prévoir une pente en montée (vers la chaudière) de façon à éviter l'entrée d'eau de pluie, poussière ou objets étrangers à l'intérieur du conduit.

› Dans le cas d'une installation du système coaxial horizontal, placer correctement le terminal coaxial horizontal spécialement prévu pour respecter au mieux les pentes du conduit des fumées et la protection des intempéries du conduit d'aspiration de l'air.

› Ne pas faire dépasser le tuyau d'évacuation à l'intérieur du conduit de fumées mais s'arrêter avant d'atteindre la surface interne de ce dernier.

› Le conduit d'évacuation doit être perpendiculaire avec la cloison interne opposée de la cheminée ou du conduit de fumée (fig. 1).

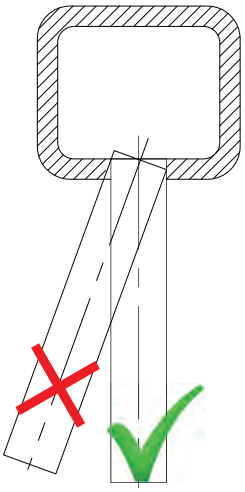

fig. 1

IMPLANTATION DES TERMINAUX DE VENTOUSE

Pour l'implantation des terminaux ventouse, se conformer en tout état de cause aux normes en vigueur (DTU 61.1.P4).

Exemples de distances minimales à respecter pour la mise en place des terminaux de ventouse (en mètres). Se référer au DTU 61.1 P4.

A	Sous un ouvrant	0.40
B	Sous un orifice de ventilation	0.60
C	Sous un rebord de toit ou une gouttière	0.30
D	Sous un balcon	0.30
E	D'un ouvrant adjacent	0.40
F	D'un orifice de ventilation adjacent	0.60
G	De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	0.30
H	D'un angle de bâtiment	0.30
I	D'un mur en angle rentrant	1.00
L	Du sol avec terminal sans protection / avec protection (grille) *	1.80 / 0.30
M	Entre deux terminaux verticaux	1.50
N	Entre deux terminaux horizontaux	1.00
P	D'une haie ou plantation	2.00

REMARQUES

* Les terminaux débouchant directement sur une voie de circulation extérieure doivent être munis de déflecteur inamovible conférant aux produits de combustion évacués une direction la plus parallèle au mur possible.

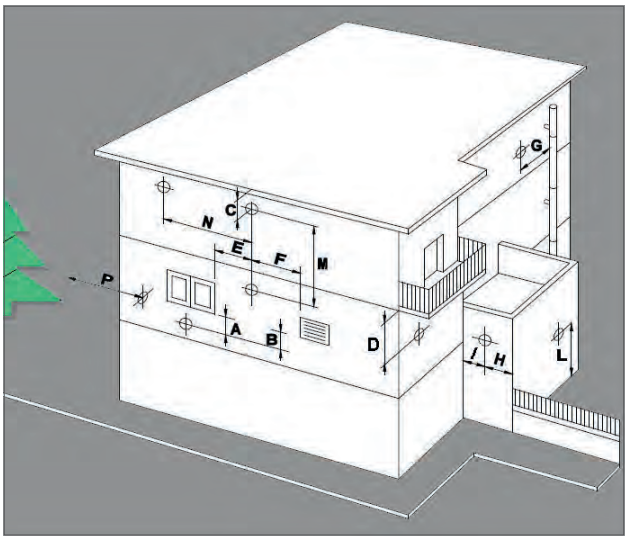

Les terminaux doivent être placés sur les murs extérieurs du bâtiment tout en respectant les distances minimales reportées dans le tableau ci-dessus. Il est indispensable de garantir que les gaz de combustion sortant de la ventouse ne soient pas refoulés dans le bâtiment ou dans un autre bâtiment adjacent par des ventilateurs, fenêtres, portes, infiltrations naturelles d'air ou climatiseurs. Si un de ces cas devait se vérifier, éteindre immédiatement la chaudière et appeler l'installateur.

1.1.19. TYPES D'ÉVACUATION DES FUMÉES

KIT K - SYSTÈME COAXIAL HORIZONTAL Ø60/100 CONDUIT INTERNE EN POLYPROPYLÈNE ORIENTABLE À 360°.

Il permet d'évacuer les fumées et de prendre de l'air depuis le mur extérieur.

Il est adapté uniquement aux chaudières à condensation.

Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur en plastique pour l'évacuation des fumées.

VOIR LA LONGUEUR MAXIMALE D'ÉVACUATION DANS LE TABLEAU DU CHAPITRE «DONNÉES TECHNIQUES».

La longueur maximale d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en additionnant la taille de la tuyauterie linéaire à celle équivalente de chaque coude supplémentaire.

Pour chaque coude supplémentaire il faut ajouter une longueur linéaire de tuyauterie selon la prospective suivante:

coude coaxial Ø60/100 à 90° = 1 m

coude coaxial Ø60/100 à 45° = 0,6 m



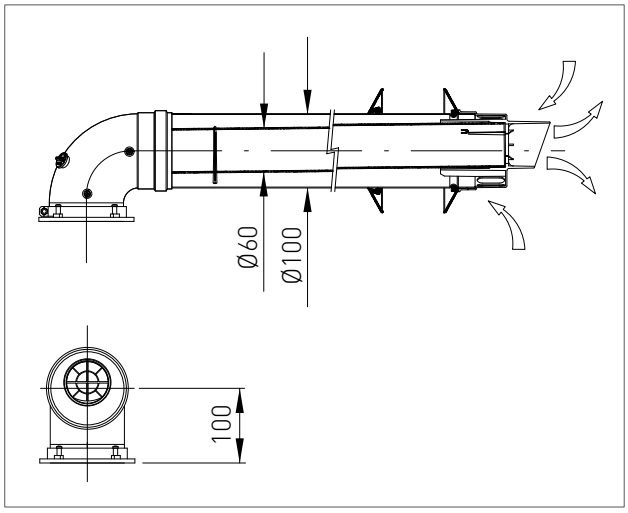

KIT H - DOUBLE SYSTÈME HORIZONTAL Ø80/80 EN POLYPROPYLÈNE ORIENTABLE À 360°.

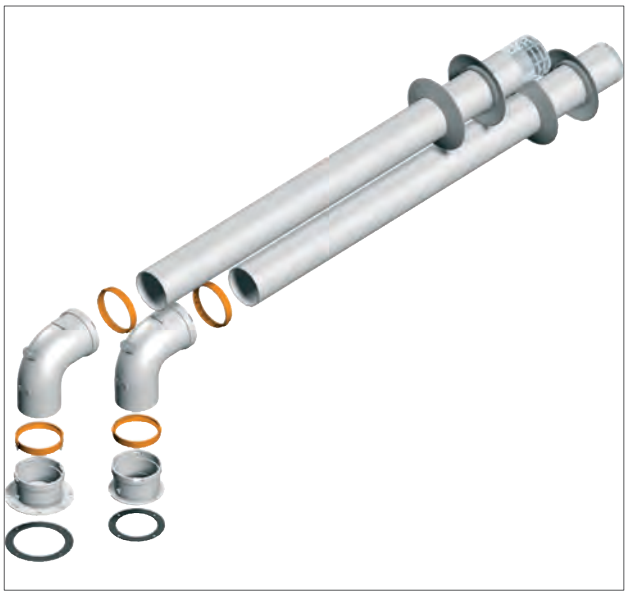

Le système à deux tuyaux permet l'évacuation des fumées dans le conduit de fumée et l'arrivée de l'air de l'extérieur.

Il est adapté uniquement aux chaudières à condensation.

Permet d'évacuer les gaz de la combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits séparés.

VOIR LA LONGUEUR MAXIMALE D'ÉVACUATION ET ASPIRATION DANS LE TABLEAU DU CHAPITRE «DONNÉES TECHNIQUES».

La longueur maximale d'évacuation et aspiration (ou développement linéaire de référence) s'obtient en additionnant la taille de la tuyauterie linéaire à celle équivalente de chaque coude supplémentaire.

Pour chaque coude supplémentaire il faut ajouter une longueur linéaire de tuyauterie selon la prospective suivante:

coude Ø80 à 90°= 1.5 m

coude Ø80 à 45°= 1,2 m

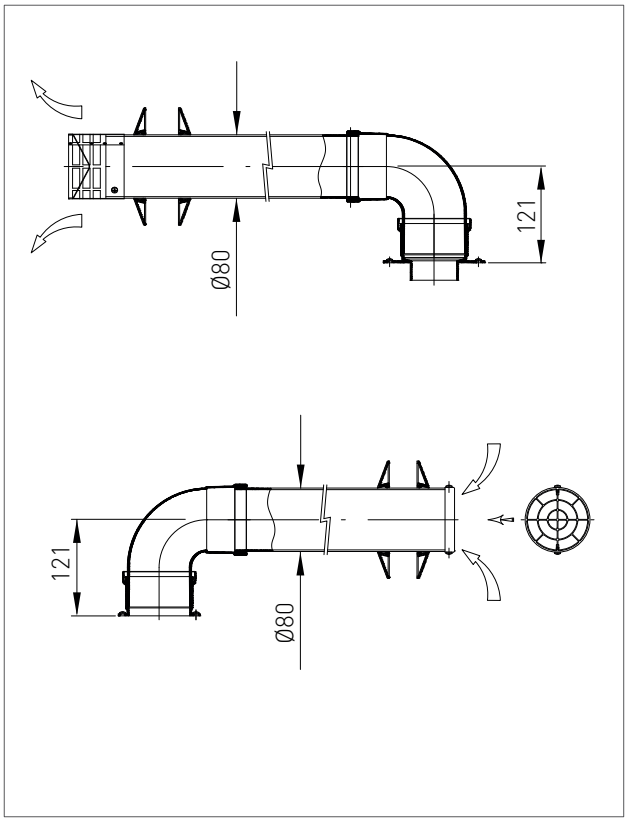

KIT V - SYSTÈME COAXIAL VERTICAL Ø 60/100 CONDUIT INTERNE EN POLYPROPYLÈNE.

Il permet d'évacuer les fumées et de prendre de l'air directement par le toit.

Il est adapté uniquement aux chaudières à condensation.

Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur en plastique pour l'évacuation des fumées.

VOIR LA LONGUEUR MAXIMALE D'ÉVACUATION DANS LE TABLEAU DU CHAPITRE «DONNÉES TECHNIQUES».

La longueur maximale d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en additionnant la taille de la tuyauterie linéaire à celle équivalente de chaque coude supplémentaire.

Pour chaque coude supplémentaire il faut ajouter une longueur linéaire de tuyauterie selon la prospective suivante:

coude Ø60/100 à 90° = 1 m

coude Ø60/100 à 45° = 0,6 m

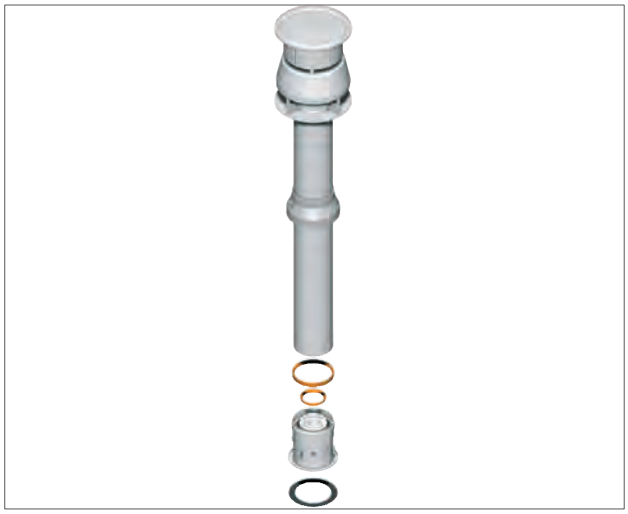

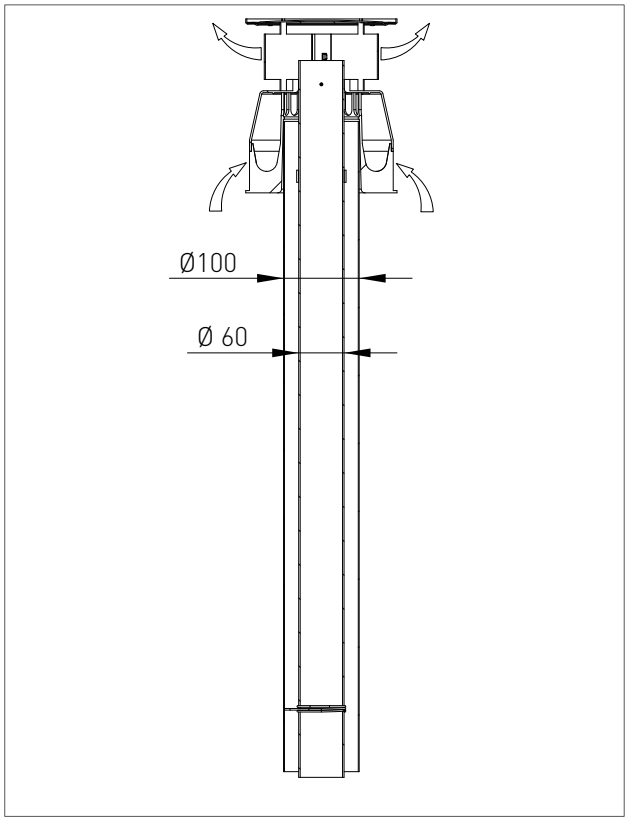

2. SECTION CENTRE D'ASSISTANCE

Les opérations de mise en service, d'entretien et de substitution de la chaudière décrites ci-après doivent être effectuées par du personnel professionnellement qualifié et autorisé par la société Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER.

2.1. MISE EN SERVICE

2.1.1. OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE PREMIER ALLUMAGE

À la mise en service de la chaudière il convient de contrôler son installation, réglage et fonctionnement. Procéder ainsi:

› vérifier l'étanchéité de l'installation interne selon les indications conformes aux normes nationales et locales en vigueur;

› vérifier la conformité du gaz utilisé avec celui prévu pour la chaudière;

› vérifier que le débit du gaz et les relatives pressions soient conformes aux données indiquées sur la plaque;

› vérifier l'intervention du dispositif de sécurité en cas d'absence de gaz;

› vérifier que la tension d'alimentation de l'appareil correspond à celui indiqué sur la plaque (230 V - 50 Hz) et que le branchement électrique soit correct;

› vérifier que l'appareil ait une mise à la terre efficace;

› vérifier que l'arrivée de l'air comburant et l'évacuation des fumées et des condensats soient conformes aux normes nationales et locales en vigueur.

› Vérifier que le conduit d'évacuation des fumées et le raccordement au conduit de fumée respectent les normes nationales et locales en vigueur;

› s'assurer que les éventuelles vannes de l'installation de chauffage soient ouvertes;

› vérifier qu'il n'y ait pas d'arrivée de produits gazeux de la combustion dans l'installation elle-même;

› contrôler qu'il n'y ait pas de liquides ou de matériaux inflammables à proximité de l'appareil;

› ouvrir le robinet du gaz de la chaudière et vérifier l'absence de fuite depuis les raccordements en amont de la chaudière (vérifier le raccordement du gaz au brûleur quand la chaudière fonctionne);

› en cas de nouvelle installation de réseau d'alimentation du gaz, l'air présent dans les tuyaux peut empêcher le démarrage de l'appareil au premier allumage. Plusieurs tentatives d'allumage peuvent s'imposer pour faire purger l'air contenu dans le tuyau.

2.1.2. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIÈRE

AVERTISSEMENT

Contrôler le remplissage correct de l'installation pression minimum 1.2 bar.

Procéder à la mise en service de la chaudière de la façon suivante:

› Robinet gaz fermé impérativement.

› Mettre la chaudière sous tension.

AUPREMIER ALLUMAGE, LA FONCTION DE CYCLE DE PURGE DU CIRCUIT S'ACTIVERA AUTOMATIQUEMENT PENDANT 5 MINUTES ET AFFICHERA LE CODE «F33» (ELLE DURERA 5 MINUTES SEULEMENT AU PREMIER ALLUMAGE*). Quand la fonction «F33» est active, la pompe est actionnée et la demande d'allumage du brûleur est désactivée. La chaudière pourra reprendre un fonctionnement normal uniquement au terme de cette opération.

› Vérifier que le circulateur n'est pas bloqué.

› Si le circulateur est bloqué (UN BIP TOUTES LES 3 SECONDES), un cycle de déblocage automatique de 3 minutes s'active.

› S'il reste bloqué, relancer la fonction de déblocage 3 minutes en débranchant puis en rebranchant la chaudière.

› A la fin du cycle, débrancher la chaudière puis la rebrancher.

› Ouvrir le robinet de gaz.

› En actionnant la touche mode '', sélectionner la fonction souhaitée puis lorsque l'affichage reste fixe, le mode est actif.

› Le brûleur se met en fonction lorsque le contact du thermostat d'ambiance se ferme.

› En cas de non présence de flamme, la carte électronique relance une tentative après la post-ventilation de 20 secondes.

› Il peut être nécessaire de renouveler l'opération plusieurs fois, afin de purger l'air contenu dans la tuyauterie de gaz ; pour ce faire attendre 5 secondes lorsque le code erreur « E01 » s'affiche puis appuyer sur la touche reset '®'.

(*) Lors du premier allumage, la chaudière effectue un cycle de purge de 5 minutes et en effectue un de 3 minutes en cas de remise en pression. Il est affiché le code « F33 » lors du cycle de purge.Elle se remettra en fonctionnement normal à la fin du cycle de purge.

2.1.3. CONTRÔLE VALEUR CO2 ET ÉTALONNAGE

AVERTISSEMENT

La valeur CO_2 devrait être vérifiée avec le boîtier assemblé tandis que le robinet à gaz doit être réglé avec le boîtier ouvert.

Pour vérifier et régler la valeur de CO_2 à la puissance nominale de chauffage minimum et maximum procéder comme suit:

POUR LA PUISSANCE DE CHAUFFAGE MINIMUM

› Activer la fonction ramonage (F07) en maintenant la touche '(R)' appuyée pendant 7 secondes (la durée maximale de la fonction est de 15 minutes).

› Insérer la sonde de l'analyseur dans la prise des fumées 'PF' (fig. 1) spécifique et contrôler que la valeur de CO_2 corresponde aux données du chapitre "Données techniques"; dans le cas contraire dévisser la vis mise à protection «A» (figure 2), et régler par l'aide d'une clé hexagonale (type 4), la vis «2» (figure 2) du régulateur Off-Set. Pour augmenter la valeur de CO_2 il faut tourner la vis dans le sens des aiguilles d'une montre et vice-versa si l'on souhaite la diminuer. Une fois terminée le réglage, serrer la vis «A» mise sur le régulateur Off-Set.

POUR LA PUISSANCE DE CHAUFFAGE MAXIMUM

› Appuyer sur la touche '⊕' du chauffage, pour régler la puissance maximale de chauffage.

› Vérifier que la valeur de CO_2 soit conforme à celle indiquée dans le chapitre "Données techniques", dans le cas contraire, régler la vis 1 - fig. 2 du régulateur de débit du gaz. Pour augmenter la valeur de CO_2 il faut tourner la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et vice-versa si l'on souhaite la diminuer.

› À chaque variation de réglage sur la vis 1 - fig. 2 du régulateur de débit du gaz il faut attendre que la chaudière se stabilise à la valeur configurée (environ 30 secondes).

› Appuyer sur la touché '⊖' du chauffage et vérifier que la valeur de CO_2 n'ait pas été modifiée au minimum dans le cas contraire répéter le réglage décrit dans le paragraphe précédent.

› Désactiver la fonction ramonage en sélectionnant le mode OFF qui s'affiche par la touché '⏻'.

fig. 1

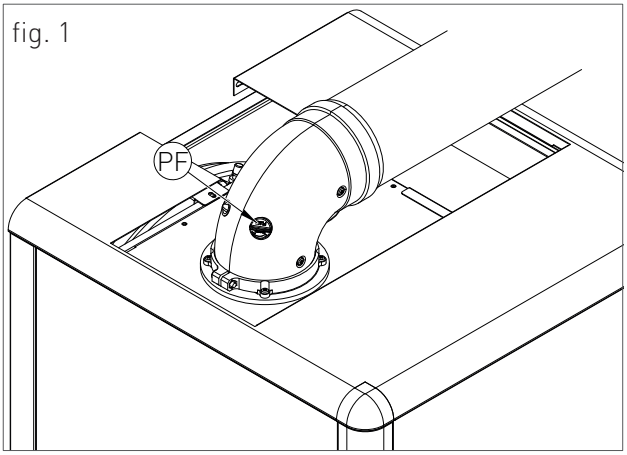

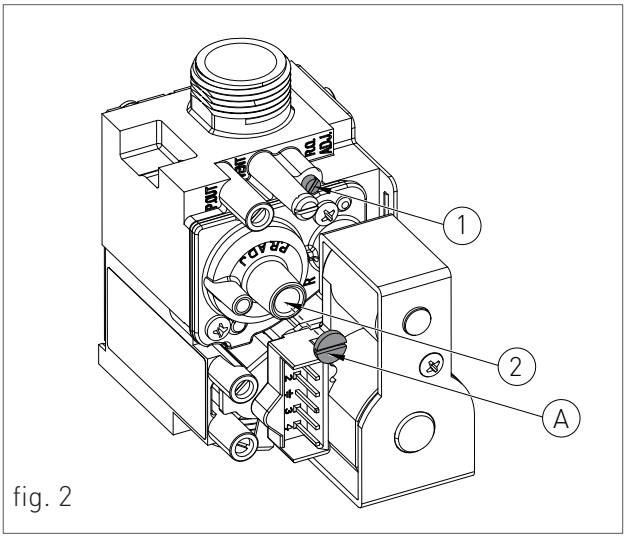

fig. 2

2.1.4. ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES

Pour accéder au menu des paramètres et régler les valeurs, suivre la procédure indiquée ci-dessous :

1. Presser la touche '' pour sélectionner le mode OFF affiché en utilisant le symbole ''.

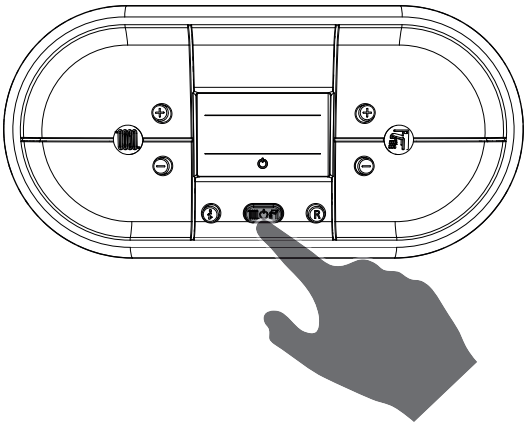

2. Maintenir simultanément pressés les touches '' et '' jusqu'à ce qu'apparaisse le symbole '' sur l'afficheur avec le message 'P00' et relâcher les touches '' et ''.

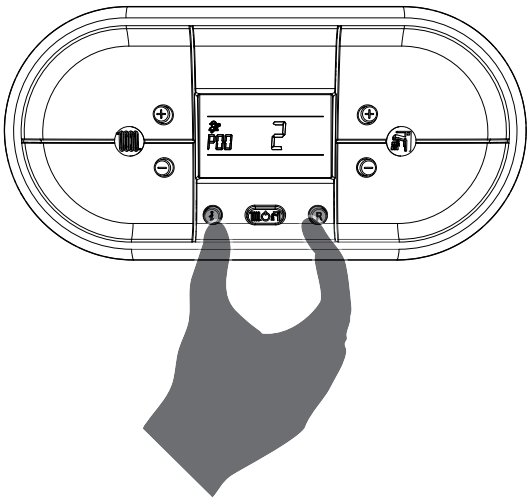

3. Utiliser les touches '' et '' du circuit de chauffage pour sélectionner le paramètre à éditer.

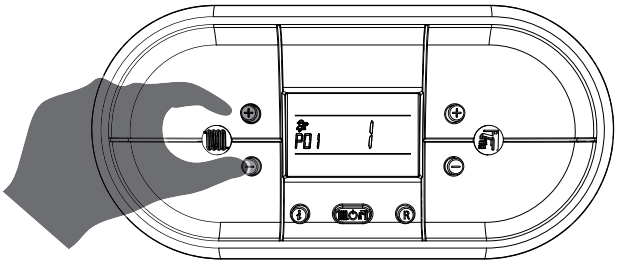

4. Utiliser les touches '⊕' et '⊖' du circuit domestique pour changer la valeur du paramètre.

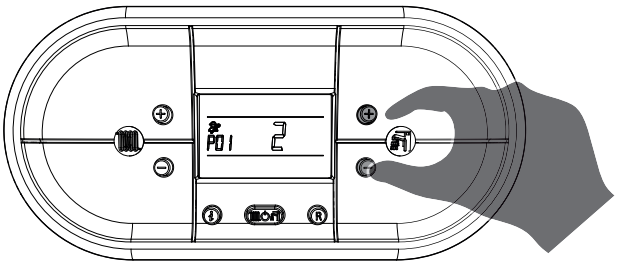

5. Presser la touche '⏻' pour confirmer l'action et attendre que l'afficheur ne clignote plus indiquant que le réglage a été mis en œuvre.

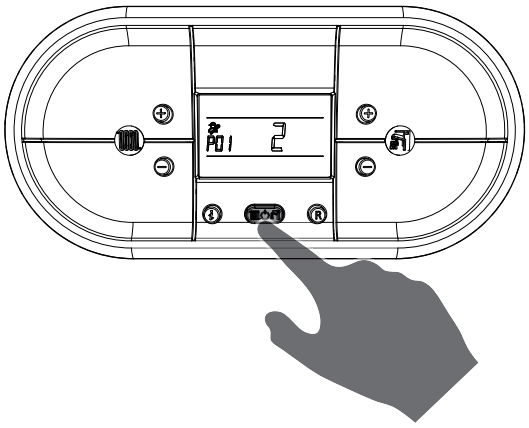

6. Pour quitter le menu des paramètres, maintenir pressées simultanément les touches 'ⓘ' et 'Ⓡ' et attendre que le symbole '⏻' apparaisse sur l'afficheur.

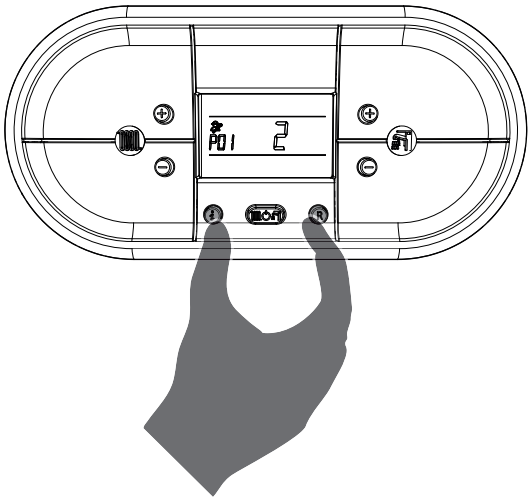

2.1.5. TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P00	***SÉLECTION DU MODÈLE DE CHAUDIÈRE***	0 - 10	0 = 13 KW
			1 = 18 KW (CHAUFFAGE) / 24 KW (SANITAIRE)
			2 = 25 KW
			3 = 28 KW
			4 = 34 KW
			5 = 55 KW
			6 = 100 KW
			7 = R1K 18_24-R2K 24-R2KA 24 (DANS TOUTES LES VERSIONS)
			8 = R1K 25_28-R2K 28-R2KA 28 (DANS TOUTES LES VERSIONS)
			9 = R1K 34-R2K 34-R2KA 34 (DANS TOUTES LES VERSIONS)
			10 = R1K 50
P01	***SÉLECTION DU TYPE DE CHAUDIÈRE***	0 - 5	0 = INSTANTANÉE R2K
			1 = INSTANTANÉE RKR
			2 = ACCUMULATEUR
			3 = ACCUMULATEUR CONFORT
			4 = INSTANTANÉE CONFORT - FAST H2O
			5 = CHAUFFAGE SEUL

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P02	***SÉLECTION DU TYPE DE GAZ*** ***ATTENTION:*** AVANT DE MODIFIER LA VALEUR DU PARAMÈTRE LIRE LES INSTRUCTIONS DÉCRITES AU CHAPITRE "TRANSFORMATION DU TYPE DE GAZ".	0 - 1	0 = MÉTHANE 1 = GPL
P03	***RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DU CHAUFFAGE***	0 - 1	0 = STANDARD (30-80 °C) (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) 1 = RÉDUITE (25-45 °C) POUR LES INSTALLATIONS AU SOL
P04	***RAMPE MONTÉE CHAUFFAGE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DURÉE DE TEMPS, EN PHASE D'ALLUMAGE, QU'IL FAUT À LA CHAUDIÈRE POUR ATTEINDRE LA PUISSANCE MAXIMALE RÉGLÉE (CÔTÉ CHAUFFAGE).	0 - 4	0 = (DÉSACTIVÉE) 1 = 50 SECONDES (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) 2 = 100 SECONDES 3 = 200 SECONDES 4 = 400 SECONDES
P05	***SÉLECTION PROTECTION COUP DE BÉLIER*** UNE FOIS QUE CETTE FONCTION EST ACTIVÉE, LE CONTACT SANITAIRE EST RETARDÉ PENDANT UN TEMPS ÉGAL À LA VALEUR ENTRÉE.	0 - 20	0 = DÉSACTIVÉE 1 - 20 = VALEUR EXPRIMÉE EN SECONDES
P06	***FONCTION MAINTIEN SANITAIRE (VALABLE SEULEMENT POUR LES CHAUDIÈRES MIXTES INSTANTANÉES)*** CE PARAMÈTRE PERMET DE MAINTENIR LA VANNE DE DÉVIATION EN POSITION SANITAIRE PENDANT UN LAPS DE TEMPS ÉGAL À LA POST-CIRCULATION, (VOIR PARAMÈTRE P09) DE FAÇON À MAINTENIR L'ÉCHANGEUR SECONDAIRE CHAUD.	0 - 1	0 = DÉSACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) 1 = ACTIVÉE
P07	***TEMPORISATION CHAUFFAGE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LE TEMPS MINIMUM PENDANT LEQUEL LE BRÛLEUR EST MAINTENU ÉTEINT UNE FOIS QUE LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE A ATTEINT LA TEMPÉRATURE RÉGLÉE PAR L'UTILISATEUR.	0 - 90	VALEUR EXPRIMÉE EN MULTIPLES DE 5 SECONDES (PRÉRÉGLÉE À 36 X 5 = 180 SECONDES)

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P08	***TEMPORISATION POST-CIRCULATION CHAUFFAGE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE, EN CHAUFFAGE, APRÈS L'EXTINCTION DU BRÛLEUR PRINCIPAL À CAUSE DU DÉCLENCHEMENT DU THERMOSTAT D'AMBIANCE.	0 - 90	VALEUR EXPRIMÉE EN MULTIPLES DE 5 SECONDES (PRÉRÉGLÉE À 36 X 5 = 180 SECONDES)
P09	***TEMPORISATION POST-CIRCULATION SANITAIRE / ACCUMULATEUR*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT DE LA POMPE, EN SANITAIRE, APRÈS LA FERMETURE DU ROBINET.	0 - 90	VALEUR EXPRIMÉE EN MULTIPLES DE 5 SECONDES (PRÉRÉGLÉE À 24 X 5 = 120 SECONDES)
P10	***RÉGLAGE DE LA VITESSE MINIMUM DU VENTILATEUR DE SANITAIRE*** AVEC CE PARAMÈTRE, IL EST POSSIBLE DE RÉGLER LA VITESSE MINIMUM DU VENTILATEUR PENDANT LA PHASE DE SANITAIRE QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MINIMUM DU BRÛLEUR AU COURS D'UNE DEMANDE D'OPÉRER EN MODE SANITAIRE. LA VALEUR EST PRÉFIXÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE RÉGLÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)	45 - VALEUR PROGRAMMÉE POUR LE PARAMÈTRE P11	LA VALEUR EST EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)
P11	***RÉGLAGE DE LA VITESSE MAXIMUM DU VENTILATEUR DE SANITAIRE*** AVEC CE PARAMÈTRE, IL EST POSSIBLE DE RÉGLER LA VITESSE MAXIMUM DU VENTILATEUR PENDANT LA PHASE DE SANITAIRE QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MAXIMUM DU BRÛLEUR AU COURS D'UNE DEMANDE D'OPÉRER EN MODE SANITAIRE. LA VALEUR EST PRÉFIXÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE RÉGLÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)	VALEUR PROGRAMMÉE POUR PARAMÈTRE P10 - 203	LA VALEUR EST EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P12	***RÉGLAGE DE LA VITESSE MINIMUM DU VENTILATEUR DE CHAUFFAGE*** AVEC CE PARAMÈTRE, IL EST POSSIBLE DE RÉGLER LA VITESSE MINIMUM DU VENTILATEUR PENDANT LA PHASE DE CHAUFFAGE QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MINIMUM DU BRÛLEUR AU COURS D'UNE DEMANDE D'OPÉRER EN MODE CHAUFFAGE [VOIR CHAPITRE 'SCHÉMA CAPACITÉ CHAUFFAGE (KW) – FRÉQUENCE VENTILATEUR ÉLECTRIQUE (HZ)']. LA VALEUR EST PRÉFIXÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE RÉGLÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)	45 - VALEUR PROGRAMMÉE POUR LE PARAMÈTRE P13	LA VALEUR EST EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)
P13	***RÉGULATION MAXIMUM VITESSE VENTILATEUR CHAUFFAGE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VITESSE MAXIMUM DU VENTILATEUR EN PHASE DE CHAUFFAGE QUI CORRESPOND À LA PUISSANCE MAXIMUM DU BRÛLEUR PENDANT UNE DEMANDE DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE (VOIR LE CHAPITRE "DIAGRAMME DÉBIT CALORIFIQUE (KW) – FRÉQUENCE DU VENTILATEUR ÉLECTRIQUE (HZ)]. LA VALEUR EST PRÉRÉGLÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE CONFIGURÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)	VALEUR RÉGLÉE AU PARAMÈTRE P12 - 203	VALEUR EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)
P14	***RÉGLAGE DU STADE DE DÉMARRAGE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VITESSE DU VENTILATEUR PENDANT LES PHASES D'ALLUMAGE. LA VALEUR EST PRÉRÉGLÉE EN FONCTION DE LA PUISSANCE CONFIGURÉE (VOIR PARAMÈTRE P00) ET DU TYPE DE GAZ (VOIR PARAMÈTRE P02)	VALEUR RÉGLÉE AU PARAMÈTRE P10 - 203	VALEUR EXPRIMÉE EN HERTZ (1HZ = 30 TR/MIN)

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P15	***FONCTION ANTI-LÉGIONNELLOSE (UNIQUEMENT POUR CHAUDIÈRES À ACCUMULATEUR)*** CE PARAMÈTRE PERMET D'ACTIVER/DÉSACTIVER LE TRAITEMENTTHERMIQUED'"ANTI-LÉGIONNELLOSE" DE LA CHAUDIÈRE À ACCUMULATEUR. TOUS LES 7 JOURS, LA TEMPÉRATURE DE L'EAU À L'INTÉRIEUR DE L'ACCUMULATEUR EST AMENÉE À PLUS DE 60 °C AVEC DANGER DE BRÛLURES RESPECTIF. CONTRÔLER CONSTAMMENT CE TRAITEMENT DE L'EAU SANITAIRE (ET INFORMER LES UTILISATEURS) POUR ÉVITER TOUT DOMMAGE NON PRÉVISIBLE A PRIORI AUX PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES. INSTALLER ÉVENTUELLEMENT UNE VANNE THERMOSTATIQUE EN SORTIE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE POUR ÉVITER LES BRÛLURES.	0 - 1	0 = DÉSACTIVÉE 1 = ACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE SUR LES CHAUDIÈRES À ACCUMULATEUR)

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P16	***RÉGLAGE DE LA COURBE DE COMPENSATION CLIMATIQUE*** ***(UNIQUEMENT AVEC SONDE EXTERNE BRANCHÉE)*** IL EST PRÉVU DE BRANCHER UNE SONDE DE TEMPÉRATURE EXTERNE (VOIR LE CHAPITRE "BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES") QUI AGIT EN MODIFIANT AUTOMATIQUEMENT LA TEMPÉRATURE D'ARRIVÉE EN FONCTION DE LA TEMPÉRATURE EXTERNE DÉTECTÉE. L'ENTITÉ DE LA CORRECTION DÉPEND DE LA VALEUR DE THERMORÉGULATION KD RÉGLÉE (VOIR DIAGRAMME). LE CHOIX DE LA COURBE EST DÉTERMINÉ PAR LA TEMPÉRATURE MAXI D'ARRIVÉE TM ET PAR LA TEMPÉRATURE MINI EXTERNE TE, EN TENANT COMPTE DU DEGRÉ D'ISOLATION DU LOGEMENT. LES VALEURS DES TEMPÉRATURES D'ENTRÉE TM SE RÉFÈRENT À DES INSTALLATIONS STANDARD 30-80 °C OU À DES INSTALLATIONS AU SOL 25-45 °C. LE TYPE D'INSTALLATION PEUT ÊTRE RÉGLÉ AVEC LE PARAMÈTRE P03.	0 - 30	(PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE À 15) LA NUMÉROTATION DE LA VALEUR CORRESPOND AUX COURBES 'KD' DU DIAGRAMME (VOIR DIAGRAMME CI-DESSOUS).

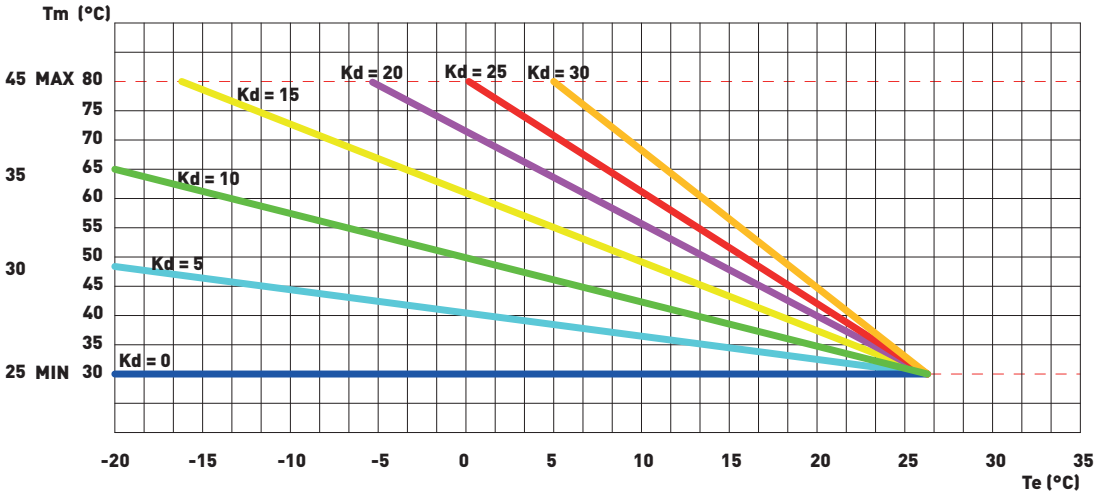

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P17	***EXCLUSION DU SANITAIRE A TRAVERS UN CONTACT (VALABLE SEULEMENT POUR LES CHAUDIÈRES MIXTES INSTANTANÉES)*** PAR L'AIDE DE CE PARAMETRE, EN PRESENCE D'UN BRANCHEMENT (SOIT PAR EXEMPLE D'UN HORLOGE BALLON, OU D'UN THERMOSTAT TEMPERATURE) SUR LES CONTACTS DE L'HORLOGE BALLON DANS LA CARTE, LA DEMANDE D'ALLUMAGE DU BRULEUR EN SANITAIRE EST DESACTIVEE A LA FERMETURE DU CONTACT DE L'HORLOGE BALLON. ***EXEMPLE 1:*** AVEC LE CONTACT OUVERT DE L'HORLOGE BALLON, A LA DEMANDE DE PRODUCTION D'E.C.S., LE FLUSSOSTAT EST ACTIVEE ET LA CHAUDIERE DEMARRE. ***EXEMPLE 2:*** AVEC LE CONTACT FERME DE L'HORLOGE BALLON, A LA DEMANDE DE PRODUCTION D'E.C.S., LE FLUSSOSTAT EST ACTIVEE MAIS LA CHAUDIERE NE DEMARRE PAS.	0 - 1	0 = DÉSACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) 1 = ACTIVÉE
P18	***ACTIVATION PILOTAGE INDUSTRIAL BUS 0-10V*** CE PARAMÈTRE PERMET D'ACTIVER OU DE DÉSACTIVER L'ENTRÉE DU BUS INDUSTRIAL 0-10 V POUR RÉGLER À L'AIDE DU BUS EXTERNE LA PUISSANCE DU BRÛLEUR OU LA TEMPÉRATURE D'ARRIVÉE.	0 - 2	0 = DÉSACTIVÉE (PRÉRÉGLÉ DE SÉRIE) 1 = MODE CONTRÔLE TEMPÉRATURE 2 = MODE CONTRÔLE PUISSANCE
P19	***POINT DE CONSIGNE MINIMUM CHAUFFAGE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA TEMPÉRATURE MINI DU CHAUFFAGE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.	20 - 40	VALEUR EXPRIMÉE EN °C
P20	***POINT DE CONSIGNE MAXI CHAUFFAGE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA TEMPÉRATURE MAXI DU CHAUFFAGE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.	40 - 90	VALEUR EXPRIMÉE EN °C
P21	***POINT DE CONSIGNE MAXI SANITAIRE*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA TEMPÉRATURE MAXI DU SANITAIRE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.	45 - 75	VALEUR EXPRIMÉE EN °C

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	INTERVALLE	FONCTION
P22	***POINT DE CONSIGNE ΔT ARRIVÉE-RETOUR (UNIQUEMENT AVEC POMPE MODULANTE ET SONDE DE RETOUR BRANCHÉES)*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE ENTRE L'ARRIVÉE ET LE RETOUR.	0	0 = DÉSACTIVÉE
		10 - 40	VALEUR EXPRIMÉE EN °C
P23	***VITESSE MINIMUM POMPE MODULANTE (UNIQUEMENT AVEC POMPE MODULANTE ET SONDE DE RETOUR BRANCHÉES)*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VALEUR MINIMUM DE VITESSE DE LA POMPE MODULANTE PENDANT UNE DEMANDE DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE.	50 - 70	VALEUR EXPRIMÉE EN POURCENTAGE
P24	***VITESSE MAXIMUM POMPE MODULANTE (UNIQUEMENT AVEC POMPE MODULANTE ET SONDE DE RETOUR BRANCHÉES)*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LA VALEUR MAXIMUM DE VITESSE DE LA POMPE MODULANTE PENDANT UNE DEMANDE DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE.	70 - 100	VALEUR EXPRIMÉE EN POURCENTAGE
P25	***DIFFÉRENTIEL POINT DE CONSIGNE - TEMPÉRATURE ACCUMULATEUR (UNIQUEMENT POUR CHAUDIÈRES À ACCUMULATEUR)*** CE PARAMÈTRE PERMET DE RÉGLER LE VALEUR DE PRIORITÉ DÉPART ACCUMULATEUR PAR RAPPORT AU POINT DE CONSIGNE DE LA TEMPÉRATURE EAU SANITAIRE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.	3 - 9	VALEUR EXPRIMÉE EN °C (PREREGLE À 9°C)

2.1.6. DIAGRAMME VENTILATEUR ÉLECTRIQUE: DÉBIT / FRÉQUENCE

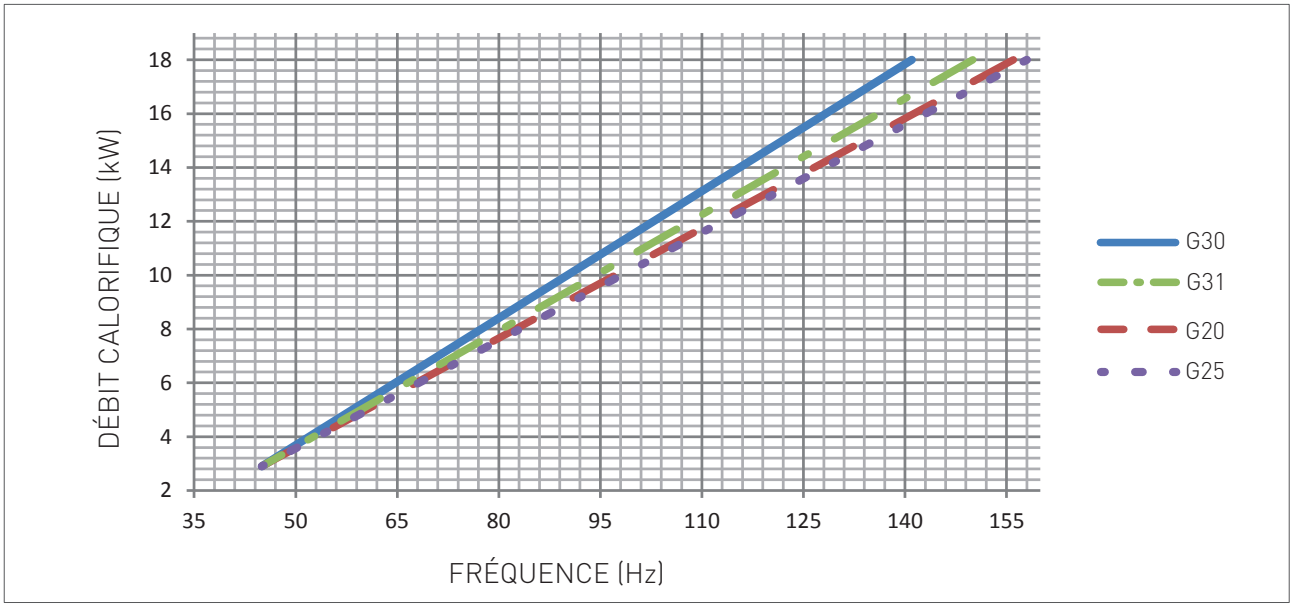

TYPE DE GAZ		MINIMUM FRÉQUENCE EN CHAFFAGE	MAXIMUM FRÉQUENCE EN CHAFFAGE	MINIMUM FRÉQUENCE EN SANITAIRE	MAXIMUM FRÉQUENCE EN SANITAIRE
G20	Hz	45	156	45	188
G30	Hz	45	141	45	177
G31	Hz	45	150	45	190
G25	Hz	45	158	45	195

2.2. ENTRETIEN

2.2.7. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'ENTRETIEN

DANGER

Couper TOUJOURS les alimentations ÉLECTRIQUE, HYDRIQUE et GAZ de la chaudière avant toute opération de nettoyage et de remplacement des composants.

AVERTISSEMENT

Pour garantir une durée de vie plus longue et un bon fonctionnement de l'appareil, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine dans le cadre des travaux de dépannage ou d'entretien.

ATTENTION

Afin de garantir la performance et la sécurité de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer périodiquement (c.a.d. chaque année) les operations de contrôle et entretien. Ces opérations, ci-dessus mentionnées, sont indispensables pour la validité de la garantie, et doivent impérativement etre effectuées à travers du personnel qualifié et autorisé par Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER

Il est conseillé d'effectuer les opérations suivantes une fois par an:

› Vérifier que le PH de l'eau du système est compris entre 6,5 et 8,5;

› contrôler l'étanchéité des raccords du gaz et au besoin, remplacer les joints;

› contrôler l'étanchéité des raccords de l'eau, et au besoin, remplacer les joints;

› contrôler visuellement la flamme et l'état de la chambre de combustion;

› contrôler, si nécessaire, que la combustion soit bien réglée et procéder éventuellement selon les instructions décrites dans la section "CONTROLE ET REGLAGE DE LA VALEUR DU CO2";

› démonter et nettoyer le brûleur;

› contrôler que le joint d'étanchéité de la chambre étanche soit intact et bien placé;

› contrôler l'échangeur primaire et au besoin le nettoyer;

› contrôler l'état et le fonctionnement des systèmes d'éclairage et de sécurité du gaz. Le cas échéant, démonter et éliminer les incrustations des électrodes d'éclairage et de détection de la flamme en faisant attention de bien rétablir les distances du brûleur;

› contrôler les systèmes de sécurité de chauffage: thermostat de sécurité de surchauffe et soupapes de sécurité pression;

› contrôler la pression de précharge du vase d'expansion;

› contrôler la présence, les bonnes dimensions et le bon fonctionnement des prises d'aération/ventilation permanentes qui doivent être adaptées aux appareils installés. Respecter les normes nationales et locales en vigueur;

› contrôler régulièrement l'état et le bon fonctionnement du système d'évacuation des fumées;

› contrôler que le branchement électrique soit conforme aux consignes fournies dans le mode d'emploi de la chaudière;

› contrôler les branchements électriques à l'intérieur du tableau de commande;

› contrôler le débit et la température de l'eau sanitaire;

› contrôler le bon fonctionnement de l'installation d'évacuation des condensats, y compris les appareils à l'extérieur de la chaudière comme par exemple les éventuels dispositifs de récupération des condensats installés le long du parcours du conduit d'évacuation des fumées ou les éventuels dispositifs de neutralisation des condensats acide;

› contrôler que le flux du liquide ne soit pas bloqué et l'absence de reflux de produits gazeux de la combustion à l'intérieur de l'installation interne.

2.2.8. DONNÉES TECHNIQUES

Modèle		Sun **condens 24/100**
Certification CE	n°	0476CQ0134
Catégorie gaz		II2H3B/P
Type d'évacuation	type	B23p-B33-C13-C33-C43-C53-C63-C83-C93
Rendement énergétique 92/42/CEE	nbre d'étoiles	4
Rendement énergétique EN13203-1	nbre d'étoiles	3
Débit calorifique nominal maximum chauffage	kW	18
Débit calorifique nominal maximum sanitaire	kW	23,5
Débit calorifique nominal minimum chauffage	kW	2,9
Débit calorifique nominal minimum sanitaire	kW	2,9
Puissance thermique utile - 60/80°C	kW	17,4
Puissance thermique utile minimum - 60/80°C	kW	-
Puissance thermique utile - 30/50°C	kW	18,99
Rendement à 100% Pn - 60/80°C	%	96,4
Rendement à 30% Pn - retour 47°C	%	-
Rendement à 30% Pn - retour 30°C	%	107,5
Rendement à 100% Pn - 30/50°C	%	105,5
Rendement de combustion maximum	%	97,4
Températures des fumées à débit calorifique nominal	°C	73,65
Températures des fumées à débit calorifique minimum	°C	65,7
CO2 au débit calorifique nominal - G20	%	9,3 - 9,1
CO2 au débit calorifique minimum - G20	%	9 - 8,8
CO2 au débit calorifique nominal - G30	%	11,4 - 11,2
CO2 au débit calorifique minimum - G30	%	10,9 - 10,7
CO2 au débit calorifique nominal - G31	%	10,5 - 10,3
CO2 au débit calorifique minimum - G31	%	10,2 - 10
CO2 au débit calorifique nominal - G25	%	
CO2 au débit calorifique minimum - G25	%	
CO au débit calorifique nominal	ppm	67
Masse des fumées au débit calorifique nominal	g/s	10,38
Masse des fumées au débit calorifique minimum	g/s	1,26
Classe NOx	classe	6
NOx pondéré (0% O2) mg/KWh	mg/KWh	35
Circuit de chauffage		
Température réglable chauffage	°C	30-80 / 25-45
Température d'exercice maximum chauffage	°C	80
Pression d'exercice maximum chauffage	bar	3
Pression d'exercice minimum chauffage	bar	0,3
Capacité vase d'expansion installation	litres	10
Circuit sanitaire		
Température réglable sanitaire	°C	35-60
Pression maximum circuit sanitaire	bar	8

Pression minimum circuit sanitaire	bar	0,5
Capacité cylindre stockage	litres	100
Fourniture continue eau chaude - ΔT 30 °C - eau mélangée - 1 heure	litres	780
Fourniture continue eau chaude - ΔT 30 °C - eau mélangée - pendant les 10 premières minutes	litres	228
Dimensions		
Largeur	mm	570
Profondeur	mm	570
Hauteur	mm	1640
Poids brut	Kg	138
Raccordements hydrauliques		
Refoulement	Ø	3/4"
Eau froide	Ø	3/4"
Eau chaude	Ø	3/4"
Gaz	Ø	3/4"
Retour	Ø	3/4"
Raccordements des conduits de fumée		
Pression maximum du ventilateur	Pa	100
Pression minimum du ventilateur	Pa	21
Longueur maximum d'évacuation Ø60/100 - Coax horiz.	m	10
Longueur maximum d'évacuation Ø80/125 - Coax horiz.	m	12
Longueur maximum d'évacuation Ø50/50 - Double horiz.	m	10
Longueur maximum d'évacuation Ø60/60 - Double horiz.	m	32
Longueur maximum d'évacuation Ø80/80 - Double horiz.	m	60
Longueur maximum d'évacuation Ø50 - Conduit horiz.	m	8
Longueur maximum d'évacuation Ø60 - Conduit horiz.	m	30
Longueur maximum d'évacuation Ø80 - Conduit horiz.	m	35
Longueur maximum d'évacuation Ø60/100 - Coax vert.	m	10
Longueur maximum d'évacuation Ø80/125 - Coax vert.	m	12
Longueur maximum d'évacuation Ø50/50 - Double vert.	m	10
Longueur maximum d'évacuation Ø60/60 - Double vert.	m	32
Longueur maximum d'évacuation Ø80/80 - Double vert.	m	60
Longueur maximum d'évacuation Ø50 - Conduit vert.	m	8
Longueur maximum d'évacuation Ø60 - Conduit vert.	m	30
Longueur maximum d'évacuation Ø80 - Conduit vert.	m	35
Caractéristiques électriques		
Voltage-fréquence	V/Hz	230/50
Puissance absorbée maximum	W	78
Degré d'isolation électrique	IP	X4D
Alimentation gaz		
Pression nominale d'alimentation - G20	mbar	20
Vitesse maximum du ventilateur de chauffage - G20	Hz	156
Vitesse maximum du ventilateur sanitaire - G20	Hz	188
Vitesse minimum du ventilateur de chauffage - G20	Hz	45
Vitesse minimum du ventilateur sanitaire - G20	Hz	45
Consommation combustible - G20	m^3/h	1,90

Pression nominale d'alimentation - G25	mbar	20
Vitesse maximum du ventilateur de chauffage - G25	Hz	158
Vitesse maximum du ventilateur sanitaire - G25	Hz	195
Vitesse minimum du ventilateur de chauffage - G25	Hz	45
Vitesse minimum du ventilateur sanitaire - G25	Hz	45
Consommation combustible - G25	m^3/h	2,21
Diaphragme bloc gaz - G25	Ø	
Pression nominale d'alimentation - G30	mbar	30
Vitesse maximum du ventilateur de chauffage - G30	Hz	141
Vitesse maximum du ventilateur sanitaire - G30	Hz	177
Vitesse minimum du ventilateur de chauffage - G30	Hz	45
Vitesse minimum du ventilateur sanitaire - G30	Hz	45
Consommation combustible - G30	Kg/h	1,42
Pression nominale d'alimentation - G31	mbar	37
Vitesse maximum du ventilateur de chauffage - G31	Hz	150
Vitesse maximum du ventilateur sanitaire - G31	Hz	190
Vitesse minimum du ventilateur de chauffage - G31	Hz	45
Vitesse minimum du ventilateur sanitaire - G31	Hz	45
Consommation combustible - G31	Kg/h	1,40

Paramètres techniques pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudière, les dispositifs de chauffage mixtes par chaudière et les dispositifs de chauffage des locaux par cogénération

Modèle		Sun condens 24/100
Chaudière à condensation	[oui/non]	oui
Chaudière basse température (**)	[oui/non]	non
Chaudière de type B11	[oui/non]	non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	[oui/non]	non
Si oui, équipé d'un dispositif de chauffage d'appoint	[oui/non]	non
Dispositif de chauffage mixte	[oui/non]	oui
Puissance thermique nominale Prated	kW	17,4
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudière et les dispositifs de chauffage mixtes par chaudière: production de chaleur utile		
À la puissance thermique nominale et en régime haute température (*) P_4	kW	17,40
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**) P_1	kW	5,40
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par cogénération: production de chaleur utile		
À la puissance thermique nominale du dispositif de chauffage des locaux par cogénération, dispositif de chauffage d'appoint désactivé $P_{CHP100+Sup0}$	kW	-
À la puissance thermique nominale du dispositif de chauffage des locaux par cogénération, dispositif de chauffage d'appoint activé $P_{CHP100+Sup100}$	kW	-
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par cogénération: rendement électrique		
À la puissance thermique nominale du dispositif de chauffage des locaux par cogénération, dispositif de chauffage d'appoint désactivé $\eta_{el,CHP100+Sup0}$	%	-
À la puissance thermique nominale du dispositif de chauffage des locaux par cogénération, dispositif de chauffage d'appoint activé $\eta_{el,CHP100+Sup100}$	%	-
Consommation d'électricité auxiliaire		
À pleine charge elmax	kW	0,04
À charge partielle elmin	kW	0,02
En mode veille P_{SB}	kW	0,004
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux η_s	%	91
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A

Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudière et les dispositifs de chauffage mixtes par chaudière: efficacité utile		
À la puissance thermique nominale et en régime haute température (*) η_4	%	86,9
À 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**) η_1	%	96,8
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par cogénération: efficacité utile		
À la puissance thermique nominale du dispositif de chauffage des locaux par cogénération, dispositif de chauffage d'appoint désactivé $\eta_{CHP100+Sup0}$	%	-
À la puissance thermique nominale du dispositif de chauffage des locaux par cogénération, dispositif de chauffage d'appoint activé $\eta_{CHP100+Sup100}$	%	-
Dispositif de chauffage d'appoint		
Puissance thermique nominale Psup	kW	-
Type d'énergie utilisée		-
Autres caractéristiques		
Pertes thermiques en régime stabilisé P_{stby}	kW	0,1
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage P_{ign}	kW	0,0
Consommation annuelle d'énergie Q_{HE}	kWh / GJ	15833 / 57
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur L_{WA}	dB	52
Pour les dispositifs de chauffage mixtes:		
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		A
Profil de soutirage déclaré		XL
Consommation journalière d'électricité Q_{elec}	kWh	0,146
Consommation annuelle d'électricité AEC	kWh	53
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau η_{wh}	**%**	81
Consommation journalière de combustible Q_{fuel}	kWh	23,929
Consommation annuelle de combustible AFC	GJ	18
Coordonnées de contact		
Nom et adresse du fournisseur	Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER 300 ROUTE DE CERTINES 01250 MONTAGNAT – FRANCE	

(*) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.

(**) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage) de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.

2.2.9. VUE D'ENSEMBLE

LÉGENDE

1. THERMOFUSIBLE SÉCURITÉ FUMÉES
2. ÉCHANGEUR DE CHALEUR INTÉGRÉ
3. BRÛLEUR DU CORPS DE CHAUFFE
4. ÉLECTRODE DE DÉTECTION
5. SONDE RETOUR
6. VENTILATEUR ÉLECTRIQUE
7. SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSATS
8. VANNE DE SÉCURITÉ 3 bar
9. POMPE MODULANTE
10. ROBINET DE VIDANGE INSTALLATION
11. VASE D'EXPANSION CIRCUIT DOMESTIQUE
12. ANODE
13. SONDE SANITAIRE
14. PURGEUR D'AIR
15. SONDE DE CHAUFFAGE
16. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ
17. TUBE D'ASPIRATION D'AIR
18. VASE D'EXPANSION CIRCUIT CHAUFFAGE
19. TRANSFORMATEUR D'ALLUMAGE
20. MÉCANISME GAZ
21. VANNE GAZ
22. PRESSOSTAT EAU
23. VANNE DE DÉVIATION
24. FLUXOSTAT
25. ROBINET DE REMPLISSAGE INSTALLATION
26. MANOMÈTRE
27. VANNE DE SÉCURITÉ 8 bar CIRCUIT DOMESTIQUE
28. CYLINDRE
29. BOUCHON DE DRAINAGE DU CYLINDRE
30. DISCONNECTEUR

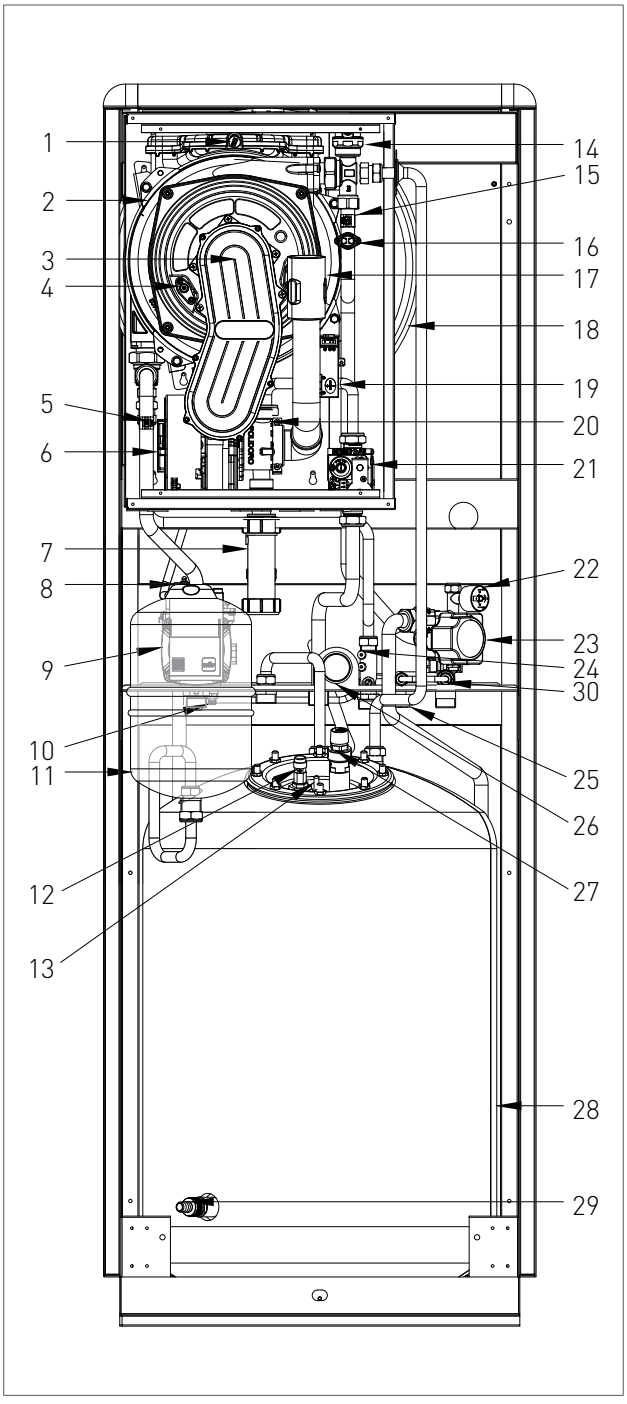

2.2.10. SCHÉMA HYDRAULIQUE

LÉGENDE

R. RETOUR CHAUFFAGE
C. SORTIE EAU CHAUDE SANITAIRE
G. ENTRÉE GAZ
SC. VIDANGE DES CONDENSATS
F. ENTRÉE EAU FROIDE
A. DÉPART CHAUFFAGE

1. THERMOFUSIBLE SÉCURITÉ FUMÉES
2. ÉCHANGEUR DE CHALEUR
3. BRÛLEUR DU CORPS DE CHAUFFE
4. VASE D'EXPANSION CIRCUIT CHAUFFAGE
5. VENTILATEUR ÉLECTRIQUE
6. VANNE DE SÉCURITÉ 3 bar
7. PURGEUR D'AIR
8. CIRCULATEUR
9. ROBINET DE VIDANGE INSTALLATION
10. VASE D'EXPANSION CIRCUIT DOMESTIQUE
11. VANNE DE SÉCURITÉ 8 bar CIRCUIT DOMESTIQUE
12. SONDE SANITAIRE
13. ANODE
14. CYLINDRE
15. ROBINET DE VIDANGE CYLINDRE
16. SONDE DE CHAUFFAGE
17. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ
18. TUBE D'ASPIRATION D'AIR
19. MÉCANISME GAZ
20. VANNE GAZ
21. SIPHON DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSATS
22. PRESSOSTAT EAU
23. VANNE DE DÉVIATION
24. FLUXOSTAT
25. DÉRIVATION
26. ROBINET DE REMPLISSAGE INSTALLATION
27. DISCONNECTEUR

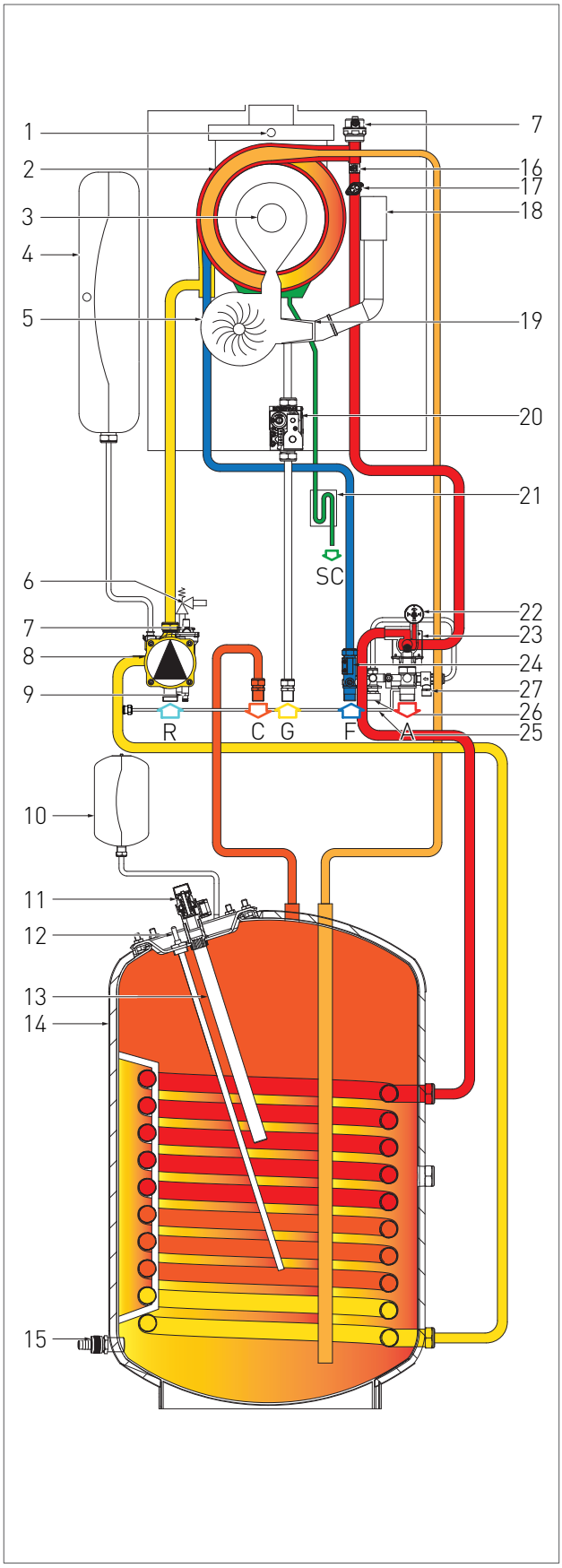

2.2.11. FONCTIONNEMENT DE LA VANNE 3-VOIES

Remarque: La position de fonctionnement de la vanne 3-voies est indiqué par la couleur visible à l'intérieur ('C' - fig. 1).

› La couleur rouge (avec C-A) indique le fonctionnement en eau Chaude Sanitaire.

› La couleur bleue (avec C-B) indique le fonctionnement en Chauffage.

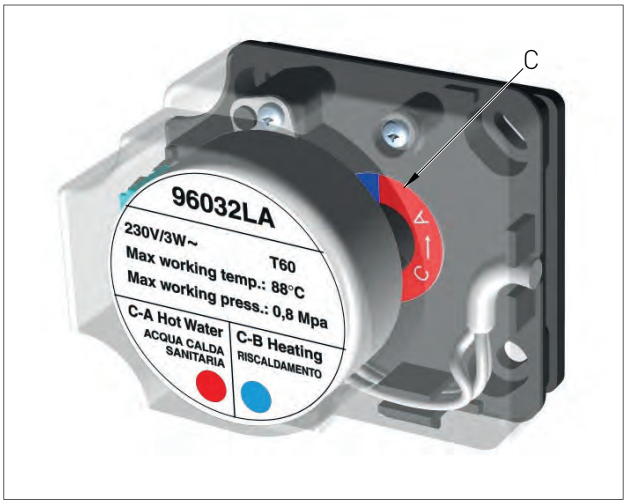

2.2.12. SCHÉMA ÉLECTRIQUE

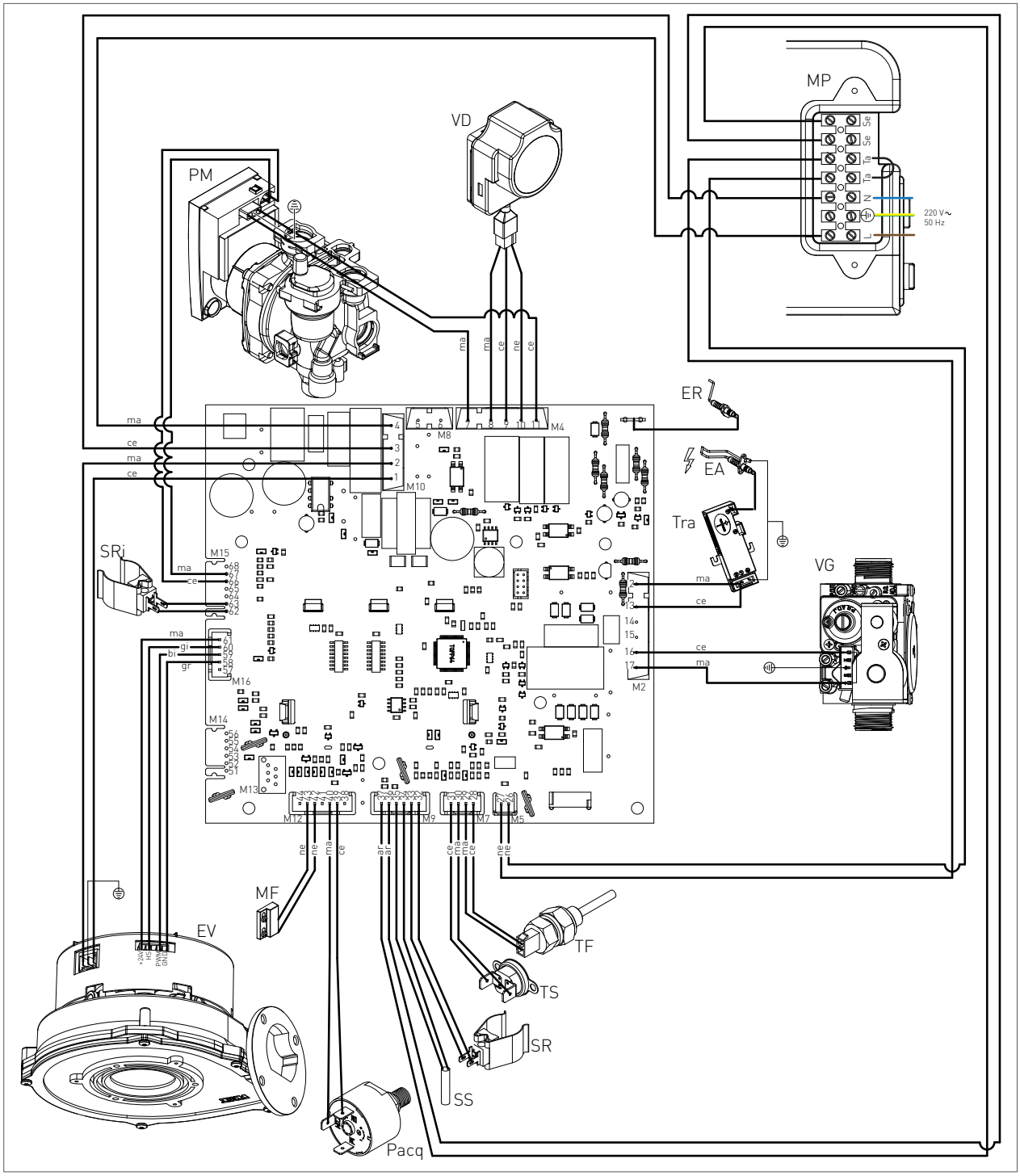

ER: ÉLECTRODE DE DÉTECTION
EA: ÉLECTRODE ALLUMAGE
PM: POMPE MODULANTE
VG: VANNE GAZ
TRA: TRANSFORMATEUR D'ALL.
TF: THERMOFUSIBLE FUMÉES (102°C)
MF : INTERRUPTEUR MICRO-DÉBIT

TS: THERMOSTAT SÉCURITÉ
PACQ: PRESSOSTAT EAU
VD: VANNE DE DÉVIATION
SR: SONDE DE CHAUFFAGE
SS: SONDE SANITAIRE
EV: VENTILATEUR ÉLECTRIQUE
SRI: SONDE RETOUR

MP: BORNIER TABLEAU
SE: SONDE EXTERNE
TA: THERMOSTAT D'AMBIANCE
L: LIGNE
N: NEUTRE
NE: NOIR

CE: BLEU CLAIR
MA: MARRON
AR: ORANGE
GI: JAUNE
BI: BLANC
GR: GRIS

2.2.13. ACCÈS À LA CHAUDIÈRE

Pour la majorité des opérations de contrôle et d'entretien, il faut enlever un ou plusieurs panneaux du boîtier.

Pour démonter les panneaux de la chaudière, procéder de la façon suivante:

› Dévisser les vis qui fixent le couvercle '1' dans la partie arrière (fig. 1) et retirer le couvercle en exerçant une certaine pression vers le haut.

› Saisir le panneau '2' (fig. 1) de la partie supérieure et le tourner vers le bas. Pour retirer complètement le panneau, libérer tout d'abord des équerres le tableau des commandes. Enfin dèvisser les vis de fixation situées à l'interieur en bas du panneau.

› Saisir le panneau '3' (fig. 1) de la partie supérieure et le tourner vers le bas. Pour retirer le panneau dèvisser les vis de fixation situées à l'interieur en bas du panneau.

› Retirer les panneaux '4-5-6-7-8' (fig. 1), qui sont pressés, en exerçant une pression vers l'extérieur.

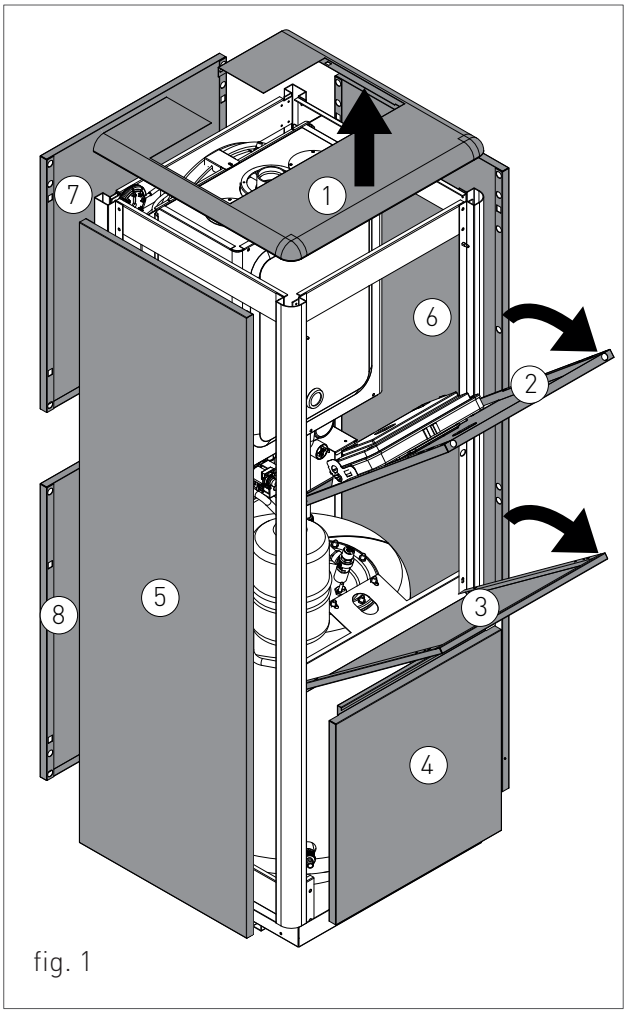

fig. 1

2.2.14. ACCÉDER À LA CARTE ÉLECTRONIQUE

Pour intervenir sur les câblages du tableau de commande, procéder comme indiqué ci-après :

DANGER
Couper la tension à partir de l'interrupteur principal.

› Suivre la procédure indiquée dans la section 'ACCES A LA CHAUDIERE' et tourner le panneau '2' (fig. 1);

› dévisser les quatre vis de fixation (voir A – fig. 2);

› retirer le capot vers le haut (voir B – fig. 2).

Pour accéder aux branchements électriques du tableau des commandes, procéder comme suit:

› Saisir en même temps vers l'extérieur les équerres du tableau des commandes (voir C – fig. 2) et, en les écartant, déplacer le tableau des commandes de la position '1' à la position '2' (voir le détail, C – fig. 2);

› retirer le panneau en le faisant tourner vers le haut;

› dévisser les deux vis et retirer le capot (voir D – fig. 2).

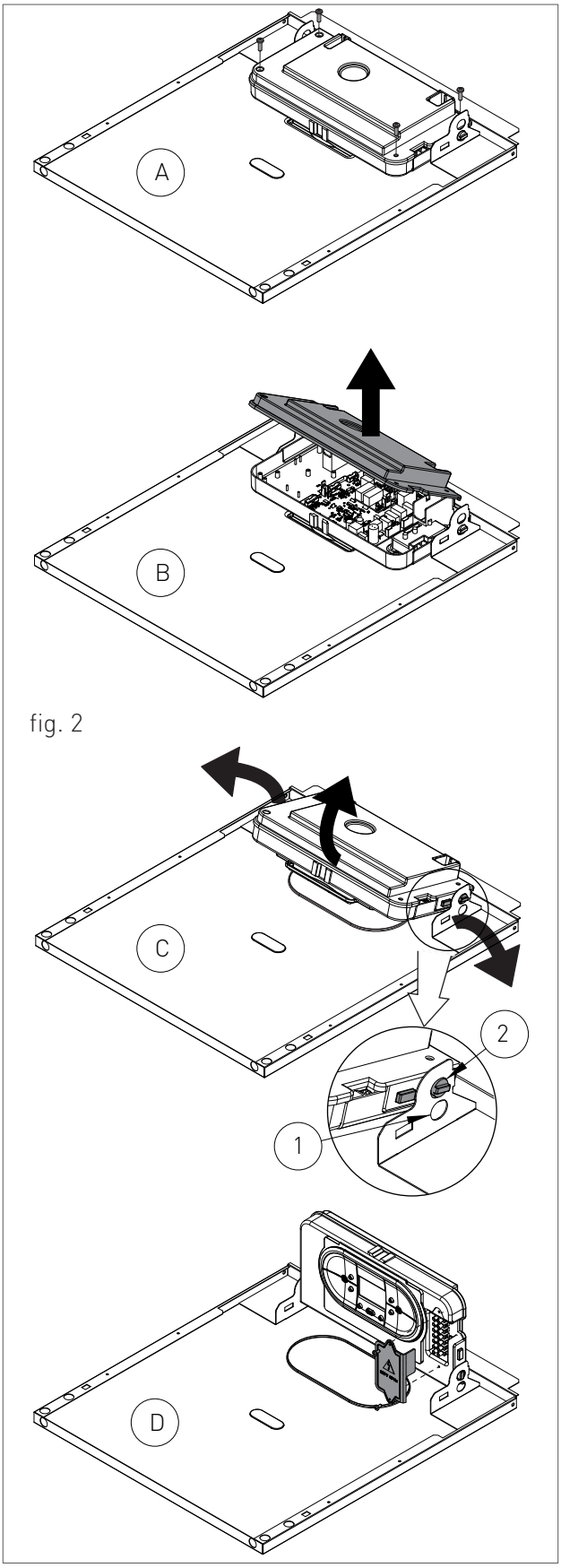

fig. 2

2.2.15. VIDAGE DE L'INSTALLATION

VIDANGE DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Dans le cas où il faille vider l'installation, procéder de la façon suivante:

› passer la chaudière en mode "HIVER" et activer la chaudière;

› éteindre l'interrupteur général de l'alimentation électrique;

› attendre que la chaudière ait refroidi;

› brancher un flexible au point de vidange de l'installation et l'autre extrémité du flexible à un système d'évacuation adéquat;

› tourner le robinet d'évacuation de l'installation 'RS' (fig. 1);

› ouvrir les vannes de purge des radiateurs en commençant par la plus haute puis continuer en descendant;

› quand toute l'eau aura coulé, fermer les vannes de purge des radiateurs et le robinet d'évacuation.

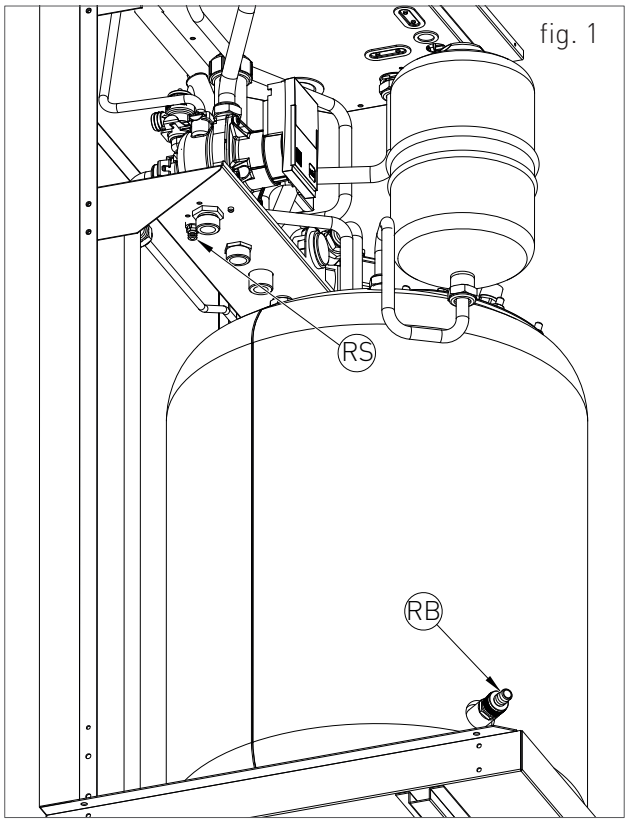

fig. 1

VIDAGE DE L'INSTALLATION SANITAIRE

S'il existe un risque de gel, il faut vider le système domestique comme suit :

› Fermer le principal bouchon d'alimentation du réseau d'eau ;

› Unir le tuyau de drainage de l'eau et ouvrir le bouchon de drainage du cylindre 'RB' (fig. 1)

› Ouvrir tous les robinets d'eau froide et chaude ;

› Après avoir terminé toutes les opérations, fermer le bouchon de drainage du cylindre 'RB' (fig. 40) et tous les robinets d'eau précédemment ouverts.

2.2.16. MAINTENANCE DE LA CHAUDIÈRE

Il est nécessaire de vérifier et de remplacer l'anode de magnésium au bout d' un an ou plus fréquemment si la qualité et l'eau usée le requièrent.

Pour vérifier l'état de l'anode, ouvrir la vanne 'V' (fig. 1) située sur la partie supérieure de l'accumulateur.

Si, au cours de ces opérations, une fuite d'eau est détectée, l'anode doit être remplacée car elle est usée. A la fin de l'opération de vérification décrite ci-dessus, refermer la vanne.

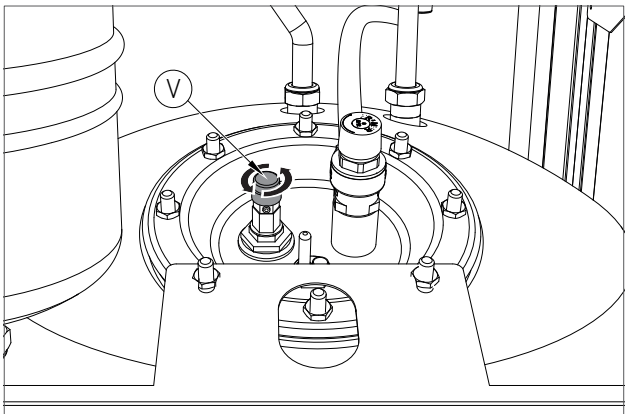

fig. 1

2.2.17. CODES DE SIGNALISATION DES ANOMALIES

Pour visualiser les 5 derniers codes de signalisation des anomalies, du plus récent en ordre chronologique, activer le mode 'OFF' avec la touche FONCTION '⏻' et maintenir la touche INFO 'ⓘ' appuyée pendant 5 secondes. Pour parcourir la liste des anomalies enregistrées, utiliser les touches 'Ⓟ' et 'Ⓜ' du chauffage. Pour effacer l'historique des anomalies, appuyer sur la touche RESET 'Ⓡ'. Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO 'ⓘ'.

CODE	ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE	RÉARMEMENT
E01	***BLOCAGE FLAMME***	**SANS ÉCLAIRAGE DE LA FLAMME**		RÉARMEMENT MANUEL (APPUYER SUR LA TOUCHE RESET 'Ⓡ').
		ABSENCE DE GAZ;	VÉRIFIER LE RÉSEAU D'ALIMENTATION;	
		ÉLECTRODE D'ÉCLAIRAGE DÉFECTUEUSE OU À LA MASSE;	LA REMPLACER;	
		VANNE GAZ DÉFECTUEUSE;	LA REMPLACER;	
		RÉGLAGE ÉCLAIRAGE LENT TROP BAS;	RÉGLAGE DU MINIMUM OU DE L'ÉCLAIRAGE LENT;	
		PRESSION EN ENTRÉE VANNE TROP HAUTE (SEULEMENT POUR LES CHAUDIÈRES À GPL).	CONTRÔLER LA PRESSION MAXIMALE DE RÉGLAGE.	
		AVEC ÉCLAIRAGE DE LA FLAMME		
		ALIMENTATION ÉLECTRIQUE PHASE ET NEUTRE INVERSÉES;	BRANCHER CORRECTEMENT L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE;	
		ÉLECTRODE DE DÉTECTION DÉFECTUEUSE;	LA REMPLACER;	
		CÂBLE ÉLECTRODE DE DÉTECTION DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
		COURANT ÉLECTRIQUE PHASE-PHASE	SI LA TENSION MESURÉE ENTRE NEUTRE ET TERRE EST PRESQUE IDENTIQUE À CELLE MESURÉE ENTRE PHASE ET TERRE IL FAUT INSTALLER UN KIT TRANSFORMATEUR PHASE-PHASE (CODE 88021LA)	

CODE	ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE	RÉARMEMENT
E02	***THERMOSTAT DE SÉCURITÉ (95°C)***	CÂBLE THERMOSTAT DÉBRANCHÉ;	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE;	RÉARMEMENT MANUEL (APPUYER SUR LA TOUCHE RESET "Ⓡ").
		THERMOSTAT DÉFECTUEUX.	LA REMPLACER.	
E03	***THERMOFUSIBLE SÉCURITÉ FUMÉES (102° C)***	TERMOFUSIBLE DÉFECTUEUX;	LA REMPLACER;	RÉARMEMENT MANUEL (APPUYER SUR LA TOUCHE RESET "Ⓡ").
		CÂBLE THERMOFUSIBLE DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
E04	***ABSENCE D'EAU DANS L'INSTALLATION***	PRESSION DE L'EAU INSUFFISANTE DANS L'INSTALLATION (INFÉRIEURE À 0,3 BAR);	REMPLIR L'INSTALLATION;	AUTOMATIQUE.
		CÂBLE PRESSOSTAT EAU DÉBRANCHÉ;	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE;	
		PRESSOSTAT EAU DÉFECTUEUX.	LA REMPLACER.	
E05	***SONDE DE CHAUFFAGE***	SONDE DÉFECTUEUSE OU DÉRÉGLÉE (VALEUR DE RÉSISTANCE 10 KOHM À 25 °C NTC);	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		CONNECTEUR SONDE MOUILLÉ OU DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
E06	***SONDE SANITAIRE***	SONDE DÉFECTUEUSE OU DÉRÉGLÉE (VALEUR DE RÉSISTANCE 10 KOHM À 25 °C NTC);	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		CONNECTEUR SONDE MOUILLÉ OU DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	
E15	***SONDE RETOUR***	SONDE DÉFECTUEUSE OU DÉRÉGLÉE (VALEUR DE RÉSISTANCE 10 KOHM À 25 °C NTC);	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		CONNECTEUR SONDE MOUILLÉ OU DÉBRANCHÉ.	VÉRIFIER LE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.	

CODE	ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE	RÉARMEMENT
E16	***VENTILATEUR ÉLECTRIQUE***	CARTE VENTILATEUR ÉLECTRIQUE DÉFECTUEUSE;	LA REMPLACER;	AUTOMATIQUE.
		VENTILATEUR ÉLECTRIQUE DÉFECTUEUX;	LA REMPLACER;	
		MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CÂBLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.	LA REMPLACER.	
E18	***CIRCULATION INSUFFISANTE***	ÉCHANGEUR OBSTRUÉ;	EFFECTUER UN NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR OU LE REMPLACER:	AUTOMATIQUE.
		CIRCULATEUR DÉFECTUEUX OU ROUE SALE.	EFFECTUER UN NETTOYAGE DE LA ROUE OU REMPLACER LE CIRCULATEUR.	
E21	***ERREUR GÉNÉRIQUE INTERNE CARTE***	ERREUR D'IDENTIFICATION D'UN SIGNAL DU MICROPROCESSEUR DE LA CARTE DE MODULATION.	REMPLACER LA CARTE DE MODULATION SI ELLE NE RÉINITIALISE PAS L'ERREUR AUTOMATIQUEMENT.	AUTOMATIQUE.
E22	***DEMANDE DE PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES***	PERTE DE MÉMOIRE DU MICROPROCESSEUR.	REPROGRAMMATION DES PARAMÈTRES.	RÉARMEMENT MANUEL (COUPER LA TENSION).
E35	***FLAMME PARASITE***	MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE L'ÉLECTRODE DÉTECTION;	NETTOYER OU REMPLACER;	RÉARMEMENT MANUEL (APPUYER SUR LA TOUCHE RESET "Ⓡ").
		MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CÂBLE DE L'ÉLECTRODE DÉTECTION;	LA REMPLACER;	
		MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA CARTE DE MODULATION.	LA REMPLACER.	
E40	***TENSION D'ALIMENTATION***	TENSION D'ALIMENTATION HORS LIMITE DE FONCTIONNEMENT (≤160 VOLTS).	VÉRIFIER LE RÉSEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (L'ERREUR SE DÉSACTIVE AUTOMATIQUEMENT DÈS QUE LA TENSION D'ALIMENTATION SE RÉTABLIT DANS LES LIMITES REQUISES).	AUTOMATIQUE.

2.2.18. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES

CODE	FONCTION	DESCRIPTION
F07	***RAMONAGE ACTIVÉE***	IL EST POSSIBLE DE L'ACTIVER EN MAINTENANT PRESSÉE LA TOUCHE "R" RESET PENDANT 7 SECONDES ET IL EST POSSIBLE DE LE DÉSACTIVER EN ÉTEIGNANT LA CHAUDIÈRE. CETTE FONCTION AMÈNE LA CHAUDIÈRE À SA PUISSANCE MINIMALE ET MAXIMUM PENDANT 15 MINUTES EN DÉSACTIVANT LA FONCTION DE MODULATION. GÉNÉRALEMENT UTILISÉ POUR REGLER LA CHAUDIERE, ET POUR L'ANALYSE DE LA COMBUSTION.
F08	***ANTIGEL CHAUFFAGE***	SE MET AUTOMATIQUEMENT EN MARCHE QUAND LA SONDE DU CHAUFFAGE DÉTECTE UNE TEMPÉRATURE DE 12°C. LA CHAUDIÈRE FONCTIONNE À LA PRESSION DE GAZ MINIMUM AVEC LA SOUPAPE DE DÉVIATION EN POSITION « HIVER ». ELLE SE DÉSACTIVE QUAND LA TEMPÉRATURE DE 30°C DE L'EAU EN ENTRÉE OU LA TEMPÉRATURE DE 20°C DE L'EAU SORTIE EN PRÉSENCE DE LA SONDE DE RETOUR, SONT DÉTECTÉES.
F09	***ANTIGEL SANITAIRE***	SE MET AUTOMATIQUEMENT EN MARCHE QUAND LA SONDE DU SANITAIRE DÉTECTE UNE TEMPÉRATURE DE 4°C. LA CHAUDIÈRE FONCTIONNE À LA PRESSION DE GAZ MINIMUM AVEC LA SOUPAPE DE DÉVIATION EN POSITION «ÉTÉ». ELLE SE DÉSACTIVE QUAND UNE TEMPÉRATURE DE 8°C EST DÉTECTÉE.
F28	***ANTI-LÉGIONELLE***	LA FONCTION S'ACTIVE POUR LA PREMIÈRE FOIS, 60 MINUTES APRÈS QUE LA CHAUDIÈRE AIT ÉTÉ BRANCHÉE AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE. À PARTIR DE CE MOMENT, ELLE SE MET AUTOMATIQUEMENT EN ROUTE TOUS LES 7 JOURS, AMENANT LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHAUDE DU CYLINDRE DE STOCKAGE JUSQU'À 60°C. CETTE FONCTION EST ACTIVÉE INDÉPENDAMMENT DU CONTACT AVEC L'HORLOGE DU CYLINDRE POURVU QUE LE PARAMÈTRE CORRESPONDANT (P15) EST ACTIVÉ.
F33	***CYCLE PURGE CIRCUIT***	ELLE SE MET AUTOMATIQUEMENT EN MARCHE AU PREMIER ALLUMAGE DE LA CHAUDIÈRE ET EFFECTUE PENDANT 5 MINUTES UNE SÉRIE DE CYCLES D'ACTIVATION DE LA POMPE DE 40 SECONDES SUIVIS DE 20 SECONDES DE DÉSACTIVATION. LE FONCTIONNEMENT NORMAL REPREND UNIQUEMENT AU TERME DE LA FONCTION. CETTE FONCTION PEUT ÉGALEMENT SE METTRE EN MARCHE PENDANT LE FONCTIONNEMENT NORMAL DE LA CHAUDIÈRE DANS LE CAS OÙ LE PRESSOSTAT DE L'EAU NE SE DÉCLENCHE PAS ; QUAND LE CONTACT SE REFERME, UN CYCLE DE PURGE DE 2 MINUTES EST EFFECTUÉ.

2.2.19. TRANSFORMATION DU TYPE DE GAZ

ATTENTION

Contrôler que la tuyauterie d'alimentation gaz soit adaptée au nouveau type de combustible avec lequel sera alimentée la chaudière.

POUR LA TRANSFORMATION À GAZ GPL PROCÉDER AINSI:

› desserrer les deux vis "1" (fig. 1) de la douille de fixation et enlever le tuyau d'aspiration de l'air;

› dévisser le raccord du tuyau qui relie la vanne du gaz au mécanisme gaz;

› dévisser les trois vis de fixation '2' (fig.1) du mécanisme gaz 'V' (fig.1) avec une clé de 10, du type illustré dans la figure 2;

› Dévisser les deux vis "3" (fig.3), et faire pression sur la partie postérieure du mécanisme gaz "C" (fig.3).

› remplacer le mécanisme gaz 'C' (fig.3) avec celui plus approprié au type de gaz de réseau (code 30-00170 pour GPL) et s'assurer que l'orientation du dent "D" (fig.3), soit vers le bas sur le corps en aluminium (voir fig.3);

› remonter les composants en effectuant les opérations de démontage à l'inverse en s'assurant de remonter le joint 'G' comme illustré dans la figure 1;

› régler la chaudière au fonctionnement avec le nouveau type de gaz en modifiant la valeur du paramètre P02 "SÉLECTION DU TYPE DE GAZ" depuis le panneau de commande (voir chapitres "TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS" ET "ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES");

› Procéder au réglage de la valeur de CO_2 de combustion, selon les indications du chapitre " CONTROLE ET REGLAGE DE LA VALEUR DU CO2".

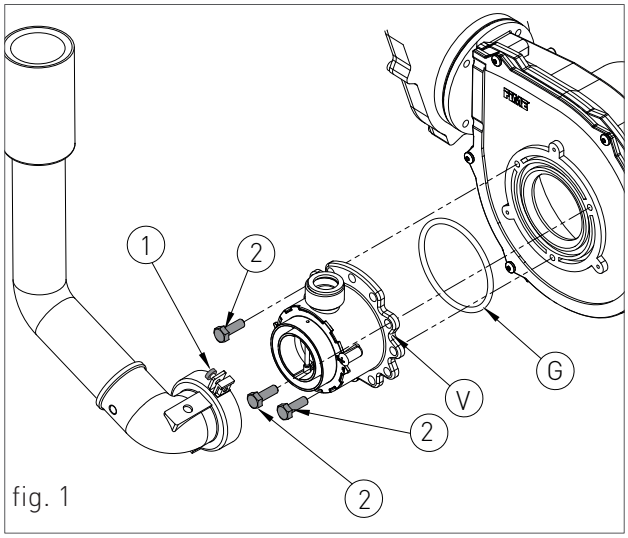

fig. 1

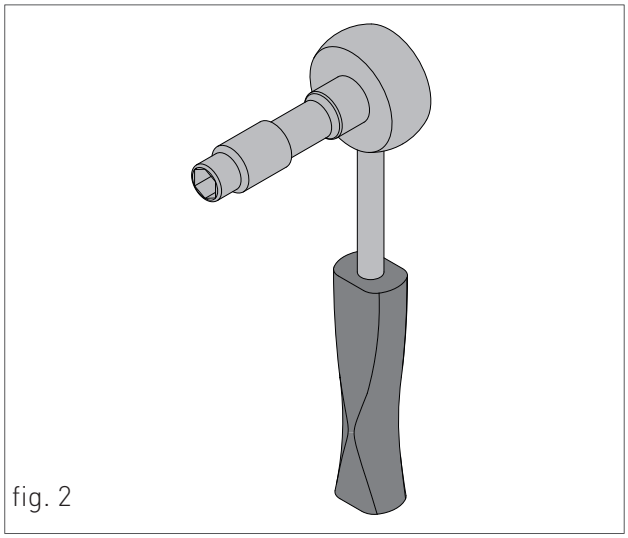
fig. 2

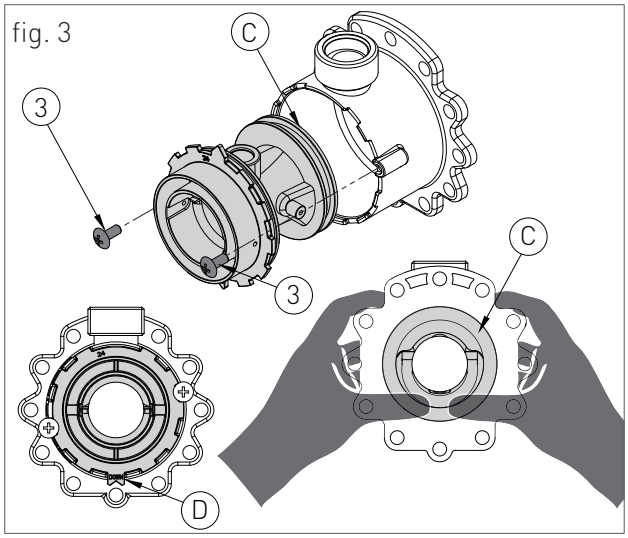

fig. 3

CENTRE D'ASSISTANCE

POUR LA TRANSFORMATION DU GAZ G25 PROCÉDER COMME SUIT:

› desserrer les deux vis "1" (fig. 1) de la douille de fixation et enlever le tuyau d'aspiration de l'air;

› dévisser le raccord du tuyau qui relie la vanne du gaz au mécanisme gaz;

› dévisser les trois vis de fixation '2' (fig.1) du mécanisme gaz 'V' (fig.1) avec une clé de 10, du type illustré dans la figure 2;

› Dévisser les deux vis "3" (fig.3), et faire pression sur la partie postérieure du mécanisme gaz "C" (fig.3).

› remplacer le corps mécanisme gaz 'C' (fig.3) avec celui plus approprié au gaz G25 (code 30-00162) et s'assurer que l'orientation du dent "D" (fig.3), soit vers le bas sur le bague en aluminium (voir fig.3);

› remonter les composants en effectuant les opérations de démontage à l'inverse en s'assurant de remonter le joint 'G' comme illustré dans la figure 1;

› régler la chaudière au fonctionnement avec le nouveau type de gaz en modifiant la fréquence du ventilateur électrique à travers les paramètres P10 / P11 / P12 / P13 (voir chapitres "TABLEAU DES PARAMÈTRES DIGITECH CS" ET "ACCÈS ET PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES") selon le tableau suivant:

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	FRÉQUENCE
P10	RÉGULATION MINIMUM VITESSE VENTILATEUR SANITAIRE	45 Hz
P11	RÉGULATION MAXIMUM VITESSE VENTILATEUR SANITAIRE	195 Hz
P12	RÉGULATION MINIMUM VITESSE VENTILATEUR CHAUFFAGE	45 Hz
P13	RÉGULATION MAXIMUM VITESSE VENTILATEUR CHAUFFAGE	158 Hz

› Procéder au réglage de la valeur de CO_2 de combustion, selon les indications du chapitre "CONTROLE ET REGLAGE DE LA VALEUR DU CO2".

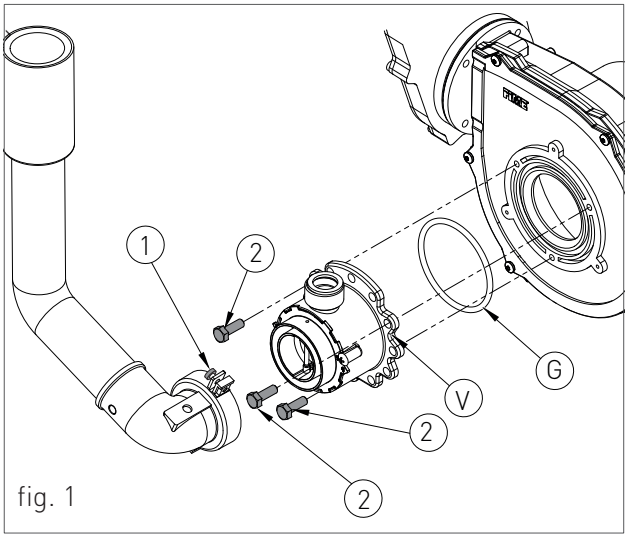

fig. 1

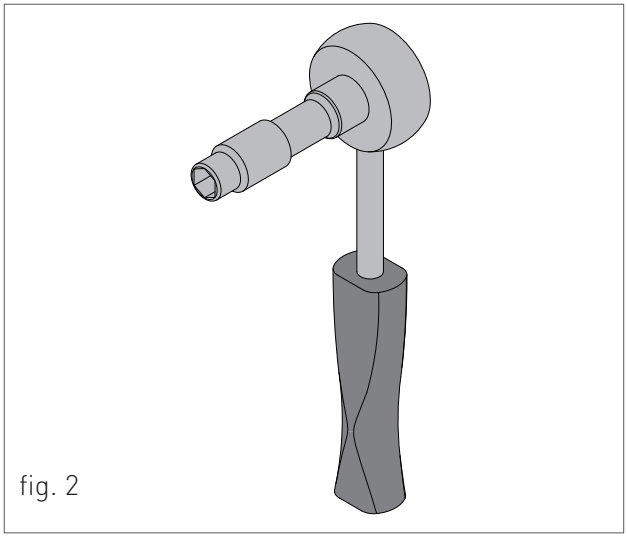
fig. 2

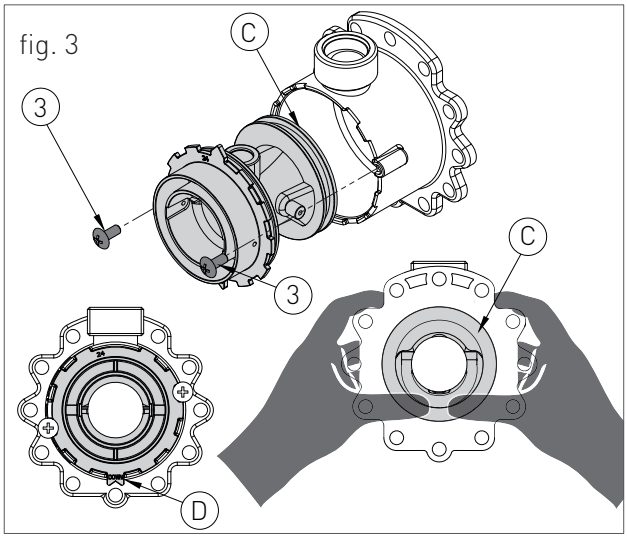

fig. 3

3. SECTION UTILISATEUR

Les opérations décrites dans cette section sont adressées à tous ceux qui devront utiliser la machine. La machine doit être utilisée et à la portée des seuls opérateurs compétents qui ont lus et compris pleinement et entièrement la section utilisateur, avec une attention particulière aux avertissements.

3.1. USAGE

3.1.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX POUR L'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Avant d'éclairer la chaudière l'utilisateur doit s'assurer que le certificat de mise en service ait le cachet du centre d'assistance technique attestant le test et la mise en service de la chaudière.

AVERTISSEMENT

Pour la certification de la garantie la chaudière doit être mise en service par un centre d'assistance technique agrée Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER sous 30 trente à compter de la date d'installation.

AVERTISSEMENT

Pour faire valoir la garantie fournie par le fabricant le client doit respecter scrupuleusement et exclusivement les instructions indiquées dans la section UTILISATEUR du manuel.

ATTENTION

Cette chaudière devra être destinée à l'usage pour lequel elle a été expressément fabriquée: chauffer l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition à pression atmosphérique. Toute autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation.

DANGER

Interdire l'utilisation de la chaudière aux enfants et aux personnes aux capacités physiques, sensorielles et mentales réduites ou peu expertes à moins d'avoir bénéficier, à travers l'intermediation d'une personne responsable de la sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil.

DANGER

NE PAS obstruer les bouches d'aération de la pièce où est installé un appareil à gaz pour éviter la création de mélanges toxiques et explosives.

DANGER

Si l'on remarque une odeur de gaz dans la pièce où est installée la chaudière suivre les procédures suivantes:

› NE PAS actionner les interrupteurs électriques, le téléphone ou tout autre appareil pouvant produire des décharges électriques ou des éteincelles;

› Ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres pour créer recycler rapidement l'air de la pièce;

› Fermer les robinets du gaz;

› Demander l'intervention immédiate de personnel professionnellement qualifié.

DANGER

L'utilisation de la chaudière faisant recours à l'énergie électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :

› NE PAS toucher l'appareil avec les parties du corps mouillées ou humides et/ou pieds nus.

› NE PAS tirer sur les câbles électriques;

› NE PAS laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.) à moins que cela ne soit expressément prévu;

› En cas de câble endommagé, arrêter l'appareil, et, pour son remplacement, contacter exclusivement un personnel professionnellement qualifié.

3.1.2. TABLEAU DE COMMANDE

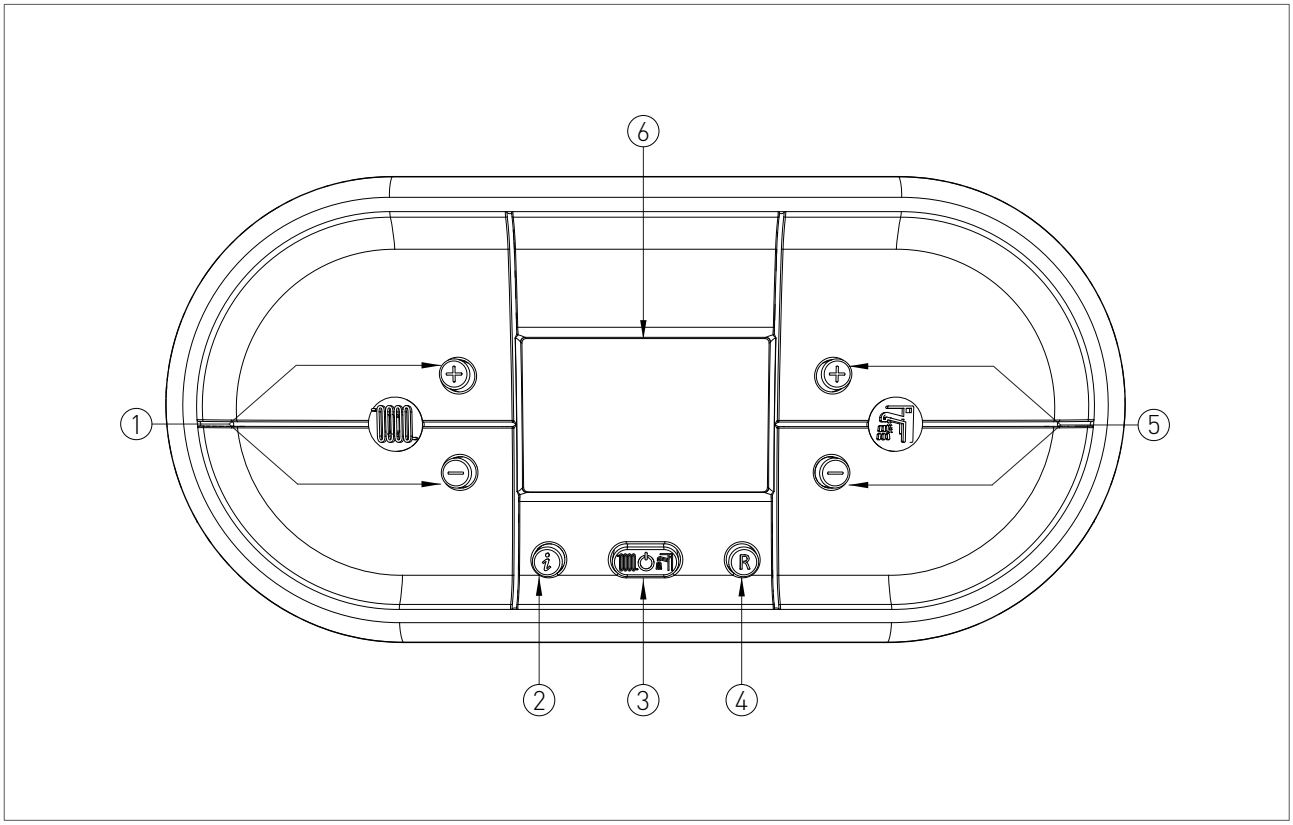

TOUCHE

1. TOUCHES DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE DE CHAUFFE.

2. TOUCHE INFO : PRESSER UNE FOIS POUR AFFICHER LES TEMPÉRATURES ET AUTRES INFORMATIONS (voir chapitre 'AFFICHAGE MENU INFO) - MAINTENIR PENDANT 5 SECONDES, DANS LE MODE DE FONCTIONNEMENT "IN OFF", POUR AFFICHER LES 5 DERNIÈRES ERREURS.

3. TOUCHE DE SÉLECTION MODE DE FONCTIONNEMENT : ÉTÉ / CHAUFFAGE SEUL / HIVER / OFF.

4. TOUCHE DE REMISE À ZÉRO : REMISE À ZÉRO ERREURS - ACTIVATION FONCTION BALAYAGE CHEMINÉE (MAINTENIR PENDANT 7 SECONDES).

5. TOUCHE DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE EAU CHAUDE SANITAIRE / MAINTENIR PRESSÉES LES TOUCHES SIMULTANÉMENT PENDANT 5 SECONDES POUR ACTIVER LE RÉTROÉCLAIRAGE DE L'ÉCRAN PENDANT 10 MINUTES.

6. AFFICHEUR

3.1.3. ICÔNES DE L'AFFICHEUR

LÉGENDE

1. NUMÉRO DU PARAMÈTRE OU CODE INFO VISUALISÉ
2. FONCTION PROGRAMMATION PARAMÈTRES ACTIVE
3. SIGNAL CARTE SOLAIRE CONNECTÉE / AFFICHAGE DE LA TEMPÉRATURE COLLECTEUR SOLAIRE (d5)
4. POMPE SOLAIRE ACTIVÉE
5. AFFICHAGE TEMPÉRATURE CHAUDIÈRE INFÉRIEURE (d6)/AFFICHAGE TEMPÉRATURE CHAUDIÈRE SUPÉRIEURE (d7)
6. SONDE EXTERNE PRÉSENTE / TEMPÉRATURE SONDE EXTERNE (d1)
7. AFFICHAGE TEMPÉRATURE / POINT DE CONSIGNE / VALEUR PARAMÈTRE
8. COMMUNICATION OPEN THERM PRÉSENTE (CONTRÔLE À DISTANCE / CENTRALE ZONES)
9. SIGNAL PRESSION EAU CIRCUIT INSUFFISANTE
10. SIGNAL FLAMME PRÉSENTE / INDIQUE AUSSI, SUR 3 NIVEAUX DE POURCENTAGE, LE DEGRÉ DE PUISSANCE DE MODULATION DE LA CHAUDIÈRE (fig. 2)
11. FONCTIONNEMENT EN MODE SANITAIRE ACTIVÉ
12. AFFICHAGE ERREUR RÉARMABLE
13. MODE DE FONCTIONNEMENT SUR OFF
14. AFFICHAGE ERREUR NON RÉARMABLE
15. FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE ACTIVÉ

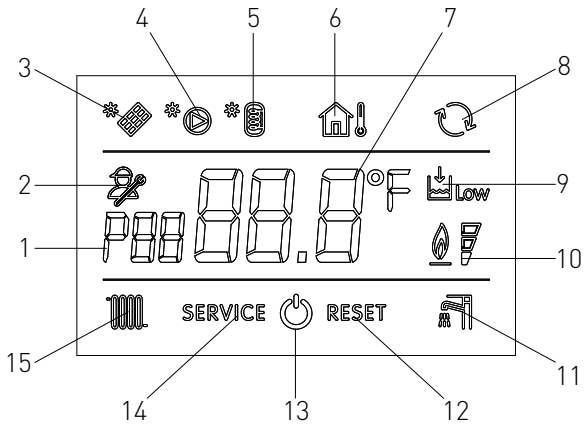

fig. 1

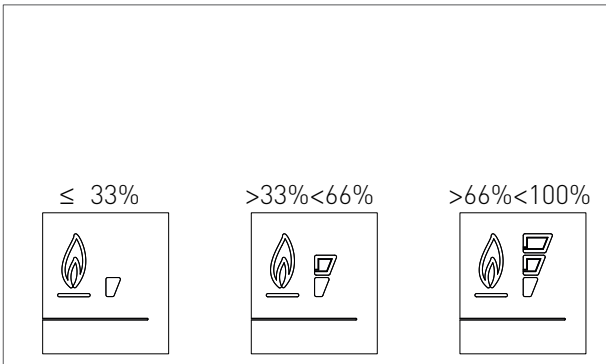

fig. 2

3.1.4. VISUALISATION DU MENU INFO

Pour visualiser les données de la chaudière, appuyer sur la touche INFO '(i)'. Le code de l'info s'affiche sur la gauche de l'afficheur et la valeur associée au centre de ce dernier. Pour parcourir la liste des données pouvant être affichées, utiliser les touches '⊕' et '⊖' du chauffage. Pour quitter l'environnement d'affichage, appuyer sur la touche INFO '(i)'.

LISTE DES DONNÉES POUVANT ÊTRE AFFICHÉES

CODE INFO	ICÔNE	DESCRIPTION
d0		TEMPÉRATURE SONDE SANITAIRE
d1		TEMPÉRATURE SONDE EXTERNE
d2		VITESSE VENTILATEUR
d3		TEMPÉRATURE SONDE SONE BASSE [SI LA CARTE DES ZONES EST PRÉSENTE]
d4		TEMPÉRATURE SONDE RETOUR
d5		TEMPÉRATURE SONDE COLLECTEUR SOLAIRE [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SCS)
d6		TEMPÉRATURE ACCUMULATEUR SOLAIRE (INFÉRIEUR) [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SBSI)
d7		TEMPÉRATURE ACCUMULATEUR SOLAIRE (SUPÉRIEUR) [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SBSS)
d8		TEMPÉRATURE SONDE COLLECTEUR SOLAIRE 2 [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SCS2)
d9		TEMPÉRATURE ACCUMULATEUR SOLAIRE EXTRA [SI LA CARTE SOLAIRE EST PRÉSENTE] (SBS3)

3.1.5. ALLUMAGE

S'assurer, avant d'éclairer la chaudière, qu'elle soit alimentée électriquement et que le robinet du gaz placé sous la chaudière soit ouvert.

Pour éclairer la chaudière appuyer sur la touche fonction ' ' et sélectionner le mode de fonctionnement souhaité. Quand le symbole correspondant au mode de fonctionnement s'affiche en mode fixe, la fonction est activée.

3.1.6. MODE DE FONCTIONNEMENT

MODE ÉTÉ

La chaudière, dans cette modalité, répond seulement aux demandes d'eau chaude sanitaire.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement ÉTÉ agir sur la touche fonction ' ', l'affichage du symbole ' ' en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

À chaque demande d'eau chaude sanitaire le système d'éclairage automatique éclairera automatiquement le brûleur; le fonctionnement est signalé par l'éclairage du symbole ' ' clignotant sur l'afficheur.

MODE CHAUFFAGE SEUL

La chaudière, dans cette modalité, répond seulement aux demandes de chauffage.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement CHAUFFAGE SEUL agir sur la touche fonction ' ', l'affichage du symbole ' ' en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

À chaque demande d'énergie pour le chauffage des pièces le système d'éclairage automatique éclairera automatiquement le brûleur; le fonctionnement est signalé par l'éclairage du symbole ' ' clignotant sur l'afficheur.

MODE HIVER

La chaudière, dans cette modalité, répond aussi bien aux demandes de chauffage que d'eau chaude sanitaire.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement HIVER agir sur la touche fonction ' ', l'affichage des symboles ' ' et ' ' en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

À chaque demande d'énergie pour le chauffage des pièces et d'eau chaude sanitaire le système d'éclairage automatique éclairera automatiquement le brûleur; le fonctionnement est signalé par l'éclairage des symboles ' ' et ' ' clignotant sur l'afficheur.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE

Le réglage de la température s'effectue au moyen des touches ' ' et ' ' du chauffage :

- la touche ' ' permet de diminuer la température.
- la touche ' ' permet d'augmenter la température.

Le champ de réglage de la température de chauffage est comprise entre minimum 30 °C et maximum 80 °C (25 °C – 45 °C pour les installations au sol).

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE

Le réglage de la température s'effectue au moyen des touches ' ' et ' ' du sanitaire :

- la touche ' ' permet de diminuer la température.
- la touche ' ' permet d'augmenter la température.

Le champ de réglage de la température de l'eau chaude sanitaire est comprise entre minimum 35 °C et maximum 60 °C.

MODE OFF

Dans cette modalité la chaudière ne répond plus aux demandes de chauffage et d'eau chaude sanitaire mais les systèmes antigel, antiblocage de la pompe et antiblocage de la vanne de déviation.

Pour passer la chaudière en mode de fonctionnement OFF agir sur la touche fonction '', l'affichage du symbole '' (sur les modèles non à condensation s'affiche le message «OFF») en mode fixe sur l'afficheur indique l'activation de la fonction.

Si la chaudière fonctionnait juste avant d'être arrêtée, les fonctions de post-ventilation et de post-circulation s'activent.

Si l'on décide de désactiver la chaudière pour une longue période, il faut la mettre en condition de sécurité selon les façons suivantes:

› contacter le centre d'assistance technique qui se chargera du vidage de l'installation hydrique (si l'utilisation d'antigel n'est pas prévue) et du sectionnement des alimentations électrique, hydrique et du gaz.

› Ou bien laisser la chaudière en mode de fonctionnemt OFF en maintenant l'alimentation électrique et celle du gaz actives de façon que la fonction antigel puisse s'activer.

3.1.7. INFORMATIONS SUR LA FONCTION ANTIGEL

La chaudière est protégée du gel grâce à la carte électronique dont les fonctions prévoient la mise en marche du brûleur pour chauffer les parties concernées par le risque de gel quand leur température descend en-dessous des valeurs minimales prédéfinies.

AVERTISSEMENT

Cette fonction est opérationnelle seulement si:

› la chaudière est alimentée électriquement;

› l'alimentation du gaz est ouverte;

› la pression de l'installation est celle conseillée;

› la chaudière n'est pas bloquée

3.1.8. REMPLISSAGE DU SYSTÈME

Pour rétablir la pression de l'eau à l'intérieur du système, ouvrir le robinet de remplissage "R" (fig. 1) et s'assurer en utilisant la jauge de pression "M" (fig. 1) que la pression du système atteigne 1.2 bar (voir fig. 2).

Après avoir effectué cette opération, s'assurer que le robinet de remplissage "R" (fig. 1) est bien fermé.

Après le rétablissement de la pression, la chaudière effectuera automatiquement un cycle de dépression de 2. Tout au long de cette fonction, l'afficheur indiquera le code "F33". La chaudière ne fonctionnera normalement qu'après avoir effectué cette opération.

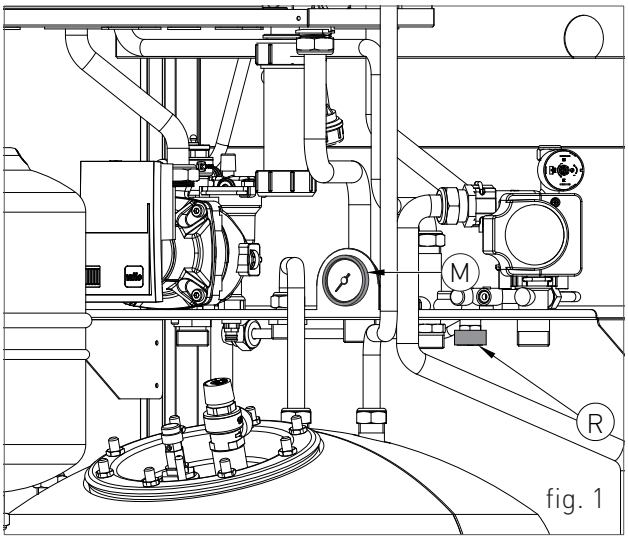

fig. 1



fig. 2

3.1.9. CODES DE SIGNALISATION ERREUR

La chaudière peut signaler des erreurs en affichant un code. Ci-dessous, une liste de codes et les opérations à effectuer pour déverrouiller la chaudière.

CODE	ICÔNE	ERREUR	INTERVENTION
E01	RESET	***BLOCAGE FLAMME***	S'ASSURER QUE LES ROBINETS DE GAZ DE LA CHAUDIÈRE ET DU CONTACTEUR SONT OUVERTS.
			PRESSER LE BOUTON "Ⓡ" DE RÉINITIALISATION SUR LE PANNEAU DE COMMANDE POUR RÉTABLIR L'ERREUR ; DÈS QUE LE CODE D'ERREUR DISPARAIT DE L'AFFICHEUR, LA CHAUDIÈRE DÉMARRERA AUTOMATIQUEMENT.
			SI LE BLOCAGE PERSISTE, CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E02	RESET	***THERMOSTAT DE SÉCURITÉ (95 °C)***	PRESSER LE BOUTON "Ⓡ" DE RÉINITIALISATION SUR LE PANNEAU DE COMMANDE POUR RÉTABLIR L'ERREUR ; DÈS QUE LE CODE D'ERREUR DISPARAÎT DE L'AFFICHEUR, LA CHAUDIÈRE DÉMARRERA AUTOMATIQUEMENT.
			SI LE BLOCAGE PERSISTE, CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E03	RESET	***THERMOFUSIBLE DE SÉCURITÉ CONTRE FUMÉES (102 °C)***	CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E04	Low	***ABSENCE D'EAU DANS LE SYSTÈME***	SI LA PRESSION DU SYSTÈME EST EN-DESSOUS DE 1.2 BAR, REMPLIR LE SYSTÈME COMME DÉCRIT AU CHAPITRE "REMPLISSAGE DU SYSTÈME".
			SI LE BLOCAGE PERSISTE, CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E05	SERVICE	***DÉTECTEUR DE CHALEUR***	CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E06	SERVICE	***SONDE CIRCUIT DOMESTIQUE***	CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E15	SERVICE	***SONDE DE RETOUR***	CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E16	SERVICE	***VENTILATEUR ÉLECTRIQUE***	CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E18	SERVICE	***CIRCULATION INSUFFISANTE***	CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.

CODE	ICÔNE	ERREUR	INTERVENTION
E21	**SERVICE**	***ERREUR TABLEAU INTERNE GÉNÉRAL***	COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À L'AIDE DE L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL ET PUIS LA RÉTABLIR ; DÈS QUE LE CODE D'ERREUR DISPARAÎT, LA CHAUDIÈRE REDÉMARRERA AUTOMATIQUEMENT. SI LE BLOCAGE PERSISTE, CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E22	**SERVICE**	***DEMANDE DE PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES***	COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À L'AIDE DE L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL ET PUIS LA RÉTABLIR ; DÈS QUE LE CODE D'ERREUR DISPARAÎT, LA CHAUDIÈRE REDÉMARRERA AUTOMATIQUEMENT. SI LE BLOCAGE PERSISTE, CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.
E35	**RESET**	***FLAMME RÉSIDUELLE***	PRESSER LE BOUTON « Ⓡ » DE RÉINITIALISATION SUR LE PANNEAU DE COMMANDE POUR RÉTABLIR L'ERREUR ; DÈS QUE LE CODE D'ERREUR DISPARAÎT DE L'AFFICHEUR, LA CHAUDIÈRE DÉMARRERA AUTOMATIQUEMENT.
E40	**SERVICE**	***TENSION D'ALIMENTATION***	CONTACTEZ LE CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE.

3.1.10. CODES DE SIGNALISATION DES FONCTIONS ACTIVES

CODE	FONCTION	INTERVENTION
F08	***FONCTION ANTIGEL CHAUFFAGE ACTIVÉE***	ATTENDRE JUSQU'À CE QUE L'OPÉRATION SOIT TERMINÉE
F09	***FONCTION ANTIGEL SANITAIRE ACTIVÉE***	ATTENDRE JUSQU'À CE QUE L'OPÉRATION SOIT TERMINÉE
F28	***FONCTION ANTI-LÉGIONELLE***	ATTENDRE JUSQU'À CE QUE L'OPÉRATION SOIT TERMINÉE
F33	***CYCLE PURGE DE L'AIR DU SYSTÈME EN COURS***	ATTENDRE JUSQU'À CE QUE L'OPÉRATION SOIT TERMINÉE

3.1.11. MAINTENANCE

Afin d'assurer la sécurité et l'efficacité de la chaudière, veuillez contacter le réseau d'assistance technique Multi-Thermique distributrice de la marque SANNOVER pour faire contrôler le dispositif tous les ans.

Une maintenance soignée améliore la gestion du système.

3.1.12. NETTOYAGE DU COUVERCLE

Nettoyer le couvercle du dispositif à l'aide d'un chiffon humide et du savon neutre.

AVERTISSEMENT

NE PAS utiliser de produits détergents abrasifs ou en poudre car ils peuvent abîmer le couvercle en plastique ainsi que les éléments de commande.

3.1.13. MISE AU REBUT

La chaudière et tous ses accessoires doivent faire l'objet du tri sélectif, adéquatement éliminés conformément aux normes en vigueur.



L'utilisation du symbole WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment) indique que ce produit ne peut pas être démantelé au même titre que les déchets ménagers. Un démontage adéquat de ce produit contribue à combattre les conséquences potentiellement négatives sur la santé humaine et l'environnement.



MULTI THERMIQUE SAS
300 ROUTE DE CERTINES
01250 MONTAGNAT – FRANCE